

Wallers / Bellaing / Raismes QP059059 – Arenberg



Phase I
Etat des Lieux & Diagnostic

Août 2015

Préambule Methodologique

Contexte et objectifs de la mission

Dans le **contexte national de réforme de la politique de la ville**, la Porte du Hainaut devient « chef de file » de cette politique sur le territoire. Le contrat unique d'agglomération a été signé en juin 2015.

10 territoires sont retenus par l'Etat dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire :

- **5 territoires intercommunaux :**
 - Quartier Prioritaire « Centre » (Denain, Douchy-les-Mines, Louches, Haulchin),
 - Quartier Prioritaire « Schneider » (Escaudain, Louches, Roelux)
 - Quartier Prioritaire « Gambetta » (Louches, Denain, Escaudain)
 - Quartier Prioritaire « Brunehaut » (Escautpont, Raismes, Bruay-sur-l'Escaut)
 - Quartier Prioritaire « Arenberg » (Wallers, Bellaing, Raismes)
- **5 territoires communaux :**
 - Quartier Prioritaire « Boulevard de la Liberté » (Douchy-les-Mines)
 - Quartier Prioritaire « Couture Savonnerie » (Escaudain)
 - Quartier Prioritaire « Sabatier » (Raismes)
 - Quartier Prioritaire « Collinière » (Saint-Amand-les-Eaux)
 - Quartier Prioritaire « Elnon » (Saint-Amand-les-Eaux)

En parallèle de l'élaboration de son contrat de ville 2015-2020, une mission de diagnostic stratégique a été confiée à HB Etudes & Conseils en mai 2015.

La mission a pour objectifs de :

- Réaliser un **diagnostic partagé du fonctionnement de chacun des 10 nouveaux quartiers** de la géographie prioritaire de la CAPH,
- Identifier, pour chacun de ces quartiers, **les enjeux stratégiques**,
- Aiguiller la communauté d'agglomération sur la **priorisation et la stratégie d'intervention communautaire**.

La mission s'articule en deux phases :

- Phase I. Diagnostic – Etat des Lieux
- Phase II. Enjeux et Stratégie

Le présent rapport de diagnostic, en complément des 9 autres diagnostics de site, clôture la phase I.

La méthodologie déployée pour la réalisation des 10 diagnostics

Afin d'élaborer les 10 diagnostics stratégiques, plusieurs investigations ont été réalisées :

- Une visite de site de l'ensemble des 10 quartiers retenus,
- Une analyse des documents mis à disposition par la CAPH et les partenaires,
- La réalisation d'entretiens qualitatifs avec les acteurs ressources,
- Le recueil et le traitement de données diverses,
- L'analyse et la production de cartographies,
- La réalisation de réunions techniques avec chaque ville concernée afin de partager un pré-diagnostic et compléter le recueil d'informations.

Les acteurs rencontrés dans le cadre de la démarche sont :

- **Les services de la CAPH**
 - Les services Habitat et Politique de la ville
 - Le service Emploi Insertion
 - Le directeur du Pôle économique et emploi
 - La mission Arenberg Créative Mines
- La **DDTM de Valenciennes**
- Les services du **Département du Nord** (Direction territoriale et UTPAS)
- Les principaux **bailleurs sociaux**
 - Maisons et Cités
 - SIA Habitat
 - SA du Hainaut
- Les **techniciens et élus des communes concernées** par la nouvelle géographie prioritaire :
 - La ville de Denain,
 - La ville de Douchy les Mines,
 - La ville d'Escaudain,
 - La ville d'Escautpont,
 - La ville de Louches,
 - La ville de Saint Amand les Eaux,
 - La ville de Raismes,
 - La ville de Wallers.

Les sources documentaires exploitées

La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et les partenaires ont mis à disposition de **nombreux documents divers et variés**. Nous retenons en particulier :

- Les documents relatifs au SCOT,
- Diverses cartographies de la CAPH (trame verte et bleue, localisation du patrimoine social, identification des cités minières, patrimoine remarquable, etc.)
- Les cartographies de la plateforme du compte foncier
- Données statistiques diverses (traitées en partie par la CAPH à l'échelle des quartiers prioritaires) : RPLS, FILOCOM, majic III, CAF, ANAH, etc.
- Etude opah RU Denain Lourches Escaudain
- Le dossier de candidature PNRU 2 pour la ville de Denain,
- Divers documents et études concernant la commune de Denain,
- L'étude d'aménagement paysager d'une Voie Parc dans le cadre du projet ANRU du site Knox, à ESCAUDAIN,
- Le contrat de ville 2015-2020 en cours de finalisation,
- Le bilan 2014 du PLIE
- Les fiches quartiers DDTM,
- Les documents relatifs à l'ANRU Sabatier – Ville de Raismes (candidature ANRU, bilans des opérations, etc.).
- Les documents et données des bailleurs (état du peuplement des quartiers prioritaires, cartographies, réflexions dans le cadre du contrat de ville 2015-2020, etc.).
- Etc.

De nombreuses autres données ont été mises à disposition (notamment les données des bailleurs sur l'occupation de leur patrimoine), mais toutes n'ont pu être traitées dans le cadre des diagnostics.

En effet, l'objectif étant – à terme une analyse comparative entre les 10 sites retenus – le choix méthodologique a été de retenir un socle commun aux 10 sites.

Précautions relatives aux données chiffrées exploitées

Au regard des données statistiques disponibles, peu de sources de données publiques existent à l'échelle des nouveaux quartiers prioritaires.

Afin de pouvoir dégager des données et tendances à l'échelle de nos quartiers, la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut a réalisé un important travail d'exploitation des bases de données, en particulier :

- Les données MAJIC III en date du 31/12/2013, exploitées par la CAPH,
- Les données RPLS 2014 sur le patrimoine social, exploitées par la CAPH,

En complément, d'autres données ont été exploitées :

- Les indicateurs clés de la politique de la ville du dispositif Revenus Fiscaux Localisés 2011 (INSEE) à l'échelle des quartiers prioritaires,
- Les données INSEE 2011 à l'échelle des IRIS (données habitat et population),
- Les données des bailleurs.

Nous avons également exploité les données INSEE à l'échelle des IRIS, bien qu'elles ne correspondent pas précisément aux périmètres de la nouvelle géographie prioritaire.

Néanmoins, il s'agissait des seules données disponibles permettant d'approcher la réalité de nos quartiers au regard notamment des indicateurs emploi, et formation.

A titre indicatif, la planche sur les données de cadrage apporte une précision sur la part de la surface du quartier prioritaire contenu dans les iris analysés.

Ainsi, les données présentées dans le diagnostic qui suit, mobilisent différentes sources à différentes échelles. Il convient ainsi d'être vigilant quant à l'interprétation de celles-ci.

SOMMAIRE

I. ELEMENTS DE CADRAGE	5
II. LE SITE DANS SON ENVIRONNEMENT	6
II.1. LOCALISATION DANS LA VILLE	6
II.2. L'ACCESSIBILITE DU SITE	7
II.3. LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LES QUALITES PAYSAGERES	9
II.4. LE PATRIMOINE REMARQUABLE	10
III. LE SITE AU REGARD DES PROJETS ET POTENTIALITES.....	12
III.1. LES COMPOSANTES DU SITE	12
III.2. REGARD SUR LE POTENTIEL FONCIER	13
III.3. LA DYNAMIQUE DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET LES PROJETS STRUCTURANTS	14
IV. REGARD SUR L'HABITAT	16
IV.1. DONNEES DE CADRAGE SUR LE PERIMETRE QPV	16
IV.2. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE DE LOGEMENTS	18
IV.3. LES PROJETS HABITAT	22
V. REGARD SUR LA POPULATION	23
V.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DU SITE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE	23
V.2. EN COMPLEMENT, QUELQUES ELEMENTS SOCIODEMOGRAPHIQUES (ECHELLE IRIS).....	24
V.3. EN GUISE DE SYNTHESE, NOUS RETENONS SUR LE QUARTIER ARENBERG	27
VI. LES ENJEUX SOCIAUX DU SITE.....	28
VII. LES RESSOURCES MOBILISABLES SUR LE QUARTIER.....	29
VII.1. LES EQUIPEMENTS ET SERVICES.....	29
VII.2. REGARD SUR LA PLACE DES HABITANTS ET LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	32
VIII. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE	33

I. ELEMENTS DE CADRAGE

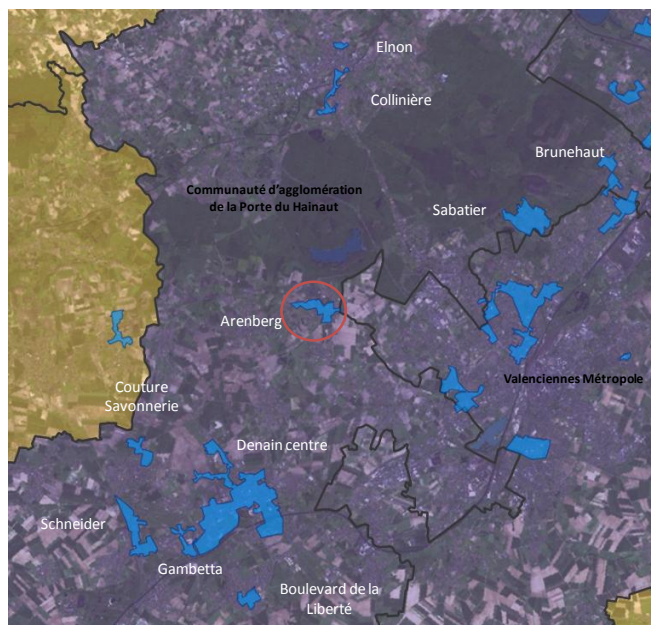
Le quartier prioritaire Arenberg est situé sur les communes de Wallers, Bellaing, Raismes et à la marge Hérin.

Le quartier en géographie prioritaire « Arenberg » recense **1750 habitants**, ce qui représente 6% de l'ensemble de la population habitant en géographie prioritaire de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.

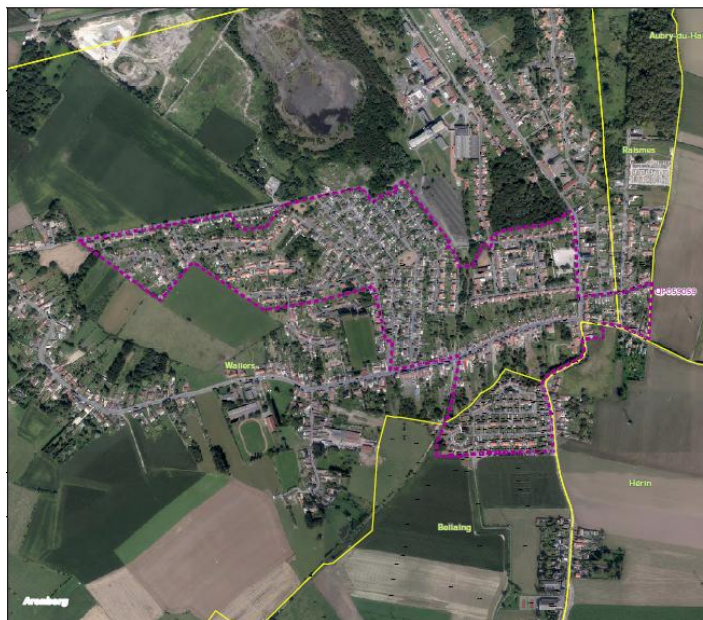
Le nombre de logements est de **643 logements** (Source : Traitement CAPH des données cadastrales MAJIC III au 31 /12/2013, DGFIP).

Le revenu Médian de ce quartier est de **10 500 €** par unité de consommation.

Il s'agit d'un des revenus médians les plus élevés des quartiers en géographie prioritaire de la CAPH, derrière les quartiers Couture Savonnerie et Sabatier.



Source : <http://www.geoportail.gouv.fr>



Source : CAPH

Code	Nom du quartier prioritaire	Commune(s) concernée(s)	Commune Majoritaire	Population en géographie prioritaire 2011	Part du site / l'ensemble de la géographie prioritaire de la CAPH	Revenu médian
QP059050	Centre	Denain, Douchy-les-Mines, Louches, Haulchin	Denain	13980	46%	8 000 €
QP059051	Boulevard De La Liberté	Douchy-les-Mines	Douchy-les-Mines	3440	11%	8 400 €
QP059055	Sabatier	Raismes	Raismes	2820	9%	10 700 €
QP059052	Schneider	Escaudain, Louches, Roelx	Escaudain	2290	7%	8 700 €
QP059059	Arenberg	Wallers, Bellaing, Raismes	Wallers	1750	6%	10 500 €
	Elnon	Saint-Amand-les-Eaux	Saint-Amand-les-Eaux	1436	5%	9 100 €
QP059056	Brunehaut	Escautpont, Raismes, Bruay-sur-l'Escaut	Escautpont	1271	4%	9 700 €
QP059054	Gambetta	Louches, Denain, Escaudain	Louches	1243	4%	9 000 €
QP059053	Couture Savonnerie	Escaudain	Escaudain	1200	4%	10 600 €
	Collinière	Saint-Amand-les-Eaux	Saint-Amand-les-Eaux	1106	4%	10 100 €
Total des 10 territoires en géographie prioritaire de la CAPH				30536	100%	

Source : INSEE, Revenus fiscaux Localisés

Au regard des zonages Iris- INSEE, le quartier Politique de la ville correspond en partie à l'iris suivant :

Code	Nom du quartier prioritaire	Libellé de l'IRIS	Part de la surface du quartier prioritaire dans l'IRIS
QP059059	Arenberg	Ouest	88.4%

88.4 % de la surface du quartier prioritaire est contenu dans l'IRIS Arenberg.

II. LE SITE DANS SON ENVIRONNEMENT

II.1. LOCALISATION DANS LA VILLE

La commune de Wallers se décline en deux polarités urbaines. L'une forme le centre ville urbanisé le long des rues structurantes et l'autre, la partie urbanisée à l'Est **autour de l'ancienne activité minière avec le site Arenberg**. C'est cette seconde partie de la ville qui est retenue en géographie prioritaire.

Le site QPV Arenberg est situé sur trois communes : Wallers, Bellaing, Raismes et à la marge Hérin.

- La **majeure partie du site est située à l'Est de la commune de Wallers**. Etant excentré du centre ville, il constitue un quartier à part entière de la commune.
- Au sud, le site couvre une petite partie située sur la commune de Bellaing, dont les habitants fréquentent peu Arenberg malgré la proximité géographique.

A la marge :

- Une très petite partie du site est sur la commune de Raismes, avec 14 logements
- A noter également 4 logements situés sur la commune de Hérin.

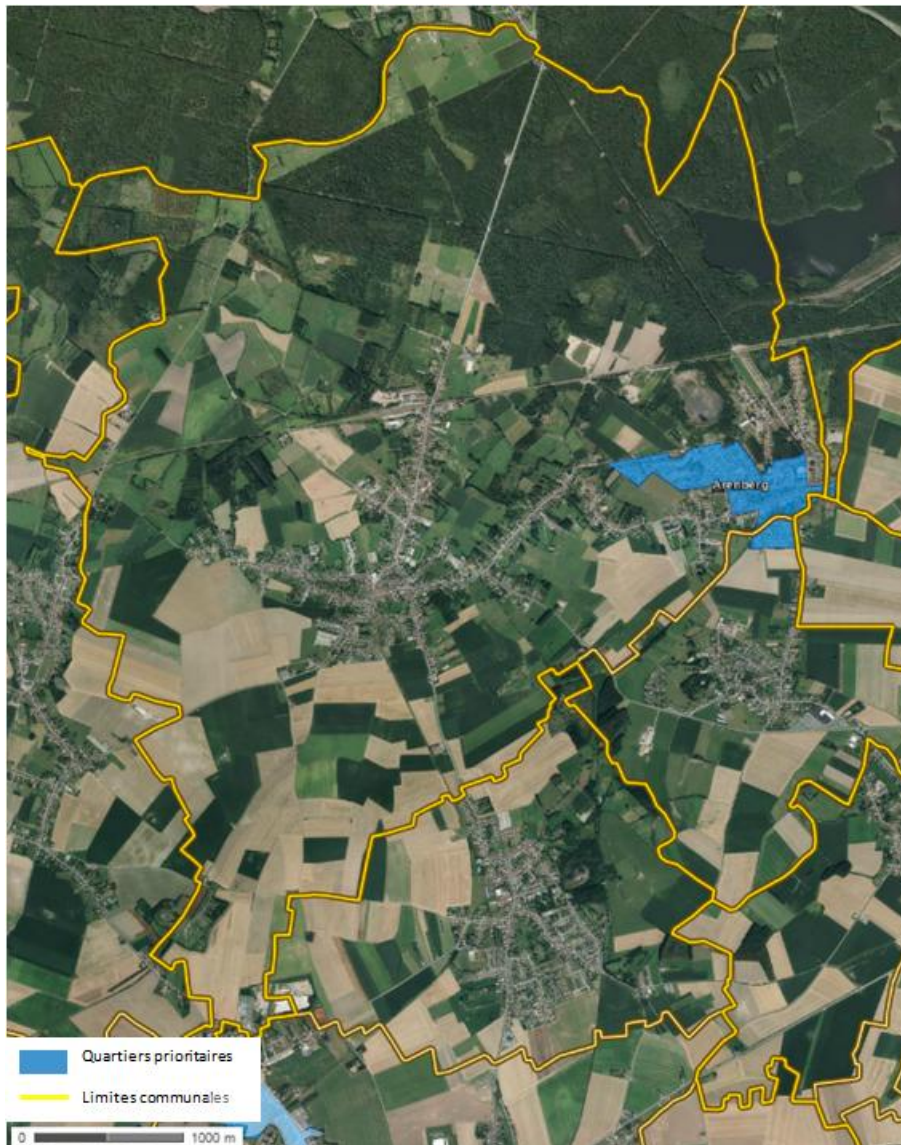
Le site est donc **excentré par rapport au centre ville de Wallers**.

L'entretien réalisé avec la commune de Wallers a mis en exergue cette relative autonomie du site par rapport au centre ville de Wallers :

« La cité d'Arenberg est considérée comme une ville dans la ville. Les habitants se disent d'Arenberg et non de Wallers. Il y a la présence d'une frontière géographique, on sait quand on passe de l'un à l'autre. »

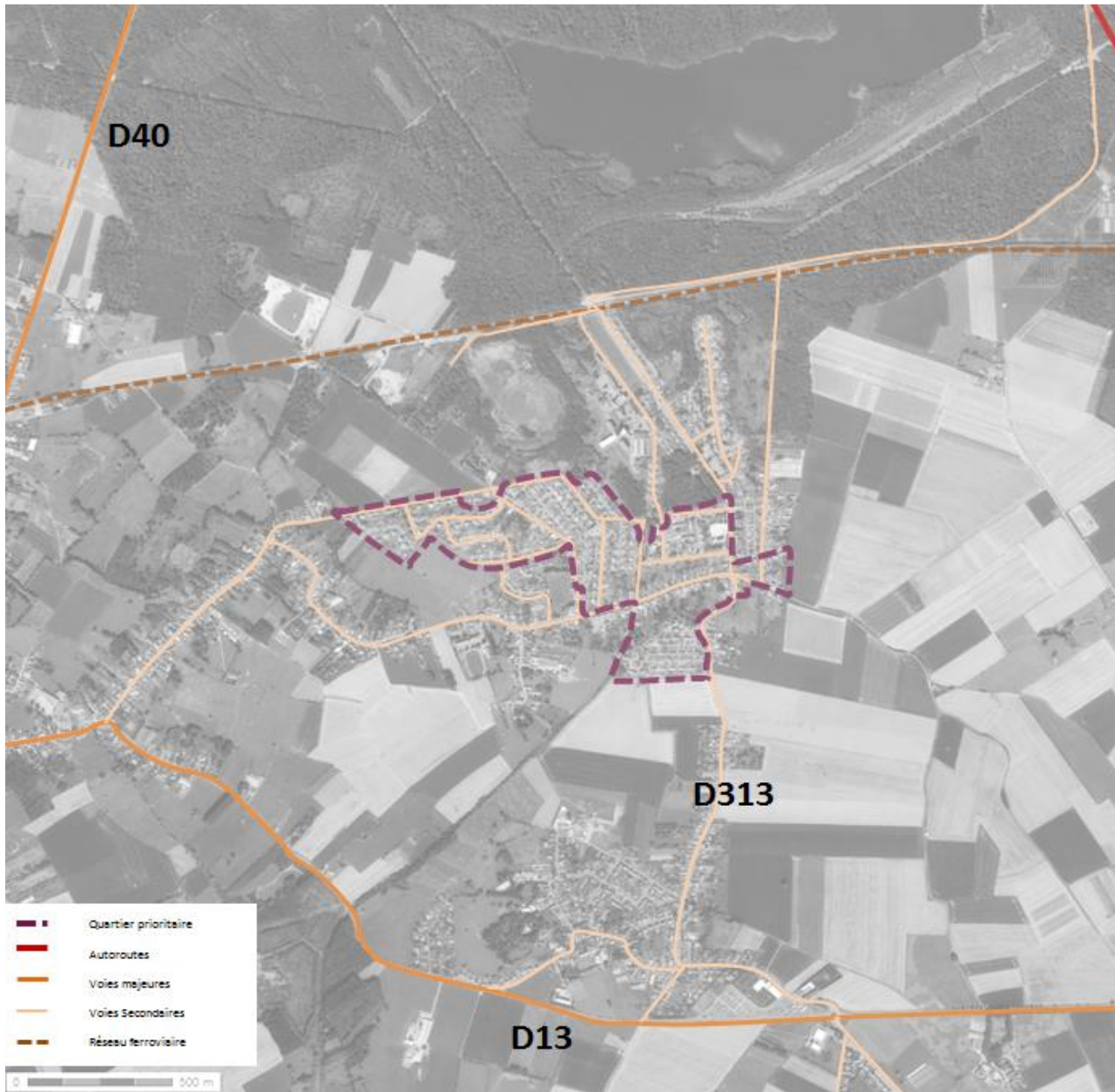
« Arenberg est plus proche de Bellaing et de son centre commercial que du centre ville de Wallers. »
 « Nous avons très peu de lien avec le denaisis. Beaucoup d'habitants de Wallers travaillent sur Lille et les environs. Nous sommes tournés de l'autre côté. Vers Bellaing avec le Leclerc et vers l'aldi de Wallers, proche du collège »

Globalement, pour ce site QPV d'Arenberg, le nouveau découpage issu du carroyage constitue un ensemble cohérent au regard de la morphologie urbaine du site.



Source : <http://www.geoportail.gouv.fr>

II.2. L'ACCESSIBILITE DU SITE



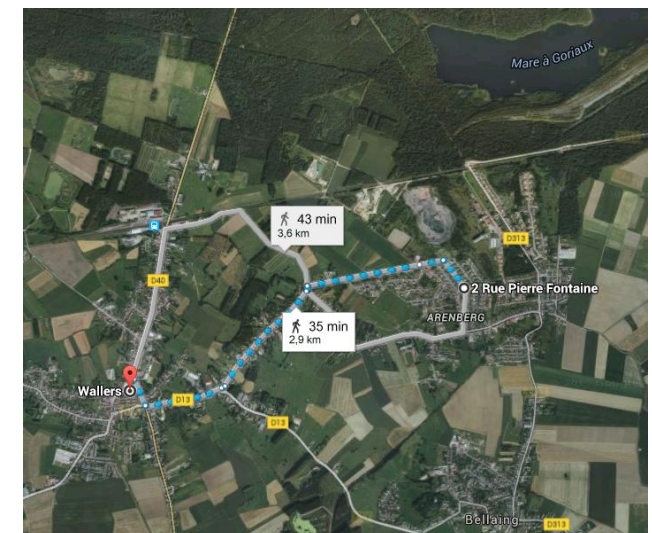
Le réseau viaire

L'accessibilité viaire aux abords et à l'intérieur du site reste limitée avec une **prédominance des voies résidentielles secondaires**.

Deux voies majeures permettent d'accéder au site :

- Une voie secondaire à l'Est du site : **la D313, voie Nord-Sud** qui permet de rejoindre facilement l'autoroute A23 (Lille- Valenciennes) au Nord et la commune de Bellaing au sud,
- Au sud-ouest, un accès se fait par **la rue Jules Guesde**, à partir de la D13 qui relie le centre ville de Wallers à Valenciennes.

De plus, comme l'illustre la carte suivante, le site est situé à environ 2,5 kilomètres du centre-ville de Wallers. Ainsi, au regard du réseau viaire, nous pouvons dire que le **site Arenberg est relativement enclavé**.



Source : <https://www.google.fr/maps>



Source : <http://www.transvilles.com>

Le maillage en transports en commun

Le réseau Transvilles est présent sur la commune de Wallers avec deux lignes de bus la traversant par deux axes Nord-Sud et Ouest-Est.

- la ligne 107 : Denain Espace Villars / Saint Amand Lycée Couteaux,
- **la ligne 110** : Wallers Hertain / Valenciennes Sainte Catherine, qui traverse le site Arenberg.

Cette ligne de bus est le seul moyen de déplacement vers l'extérieur du site pour certains habitants.

La fréquence moyenne est en tendance d'un bus par heure. Ce moyen de transport permet ainsi de désenclaver le site même si les horaires demeurent espacés.

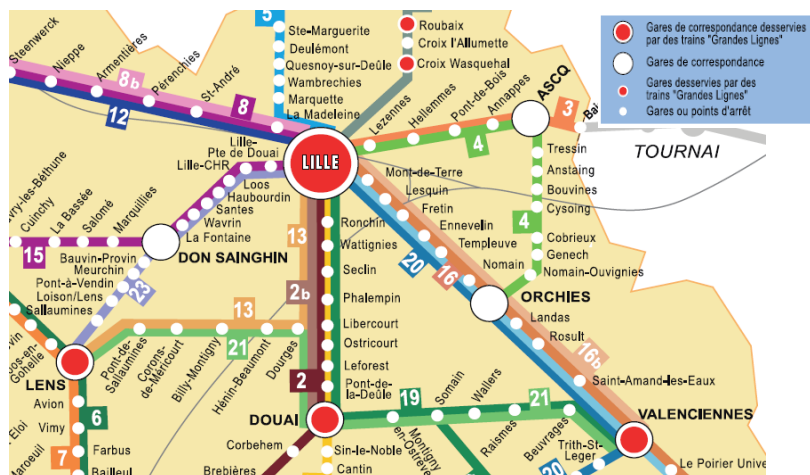
L'enjeu de l'accessibilité au site est posée via les transports en commun, notamment en lien avec le site Minier d'Arenberg.

Le réseau TER est présent **au cœur de la commune de Wallers**. La halte SNCF se situe plus particulièrement sur deux lignes (à 3 kilomètres de la cité d'Arenberg) :

- la ligne 19 : Louches-Valenciennes-Douai-Lille
- la ligne 21 : Valenciennes-Douai-Lens

Lors des entretiens, des incohérences ont été pointées :

« Avec leur cadencement, il y a des soucis avec les horaires. Ça ne correspondait plus aux horaires des lycéens et des étudiants et c'est surtout eux qui le prennent ! ».



Source : <http://www.ter.sncf.com>

Au regard des dessertes sur ces deux lignes TER, le temps de trajet au départ de la gare de Wallers vers :

- Valenciennes est d'environ 10 minutes
- Douai est d'environ 20 minutes
- Lille est d'environ 1h10
- Lens varie entre 1h30 et 2h (les correspondances pouvant considérablement accroître ce temps de trajet)

De plus, d'après les fiches horaires de la SNCF, sur la ligne 19, nous relevons :

- environ 20 trains circulent tous les jours de la semaine, avec une fréquence plus importante en heure de pointe,
- environ 10 trains le samedi et 6 trains le dimanche et jours fériés.

Sur la ligne 21 (Waller – Lens), les nombreuses correspondances complexifient considérablement le trajet avec :

- environ 12 trains par jour en semaine
- environ 7 trains le samedi et 4 trains le dimanche et jours fériés

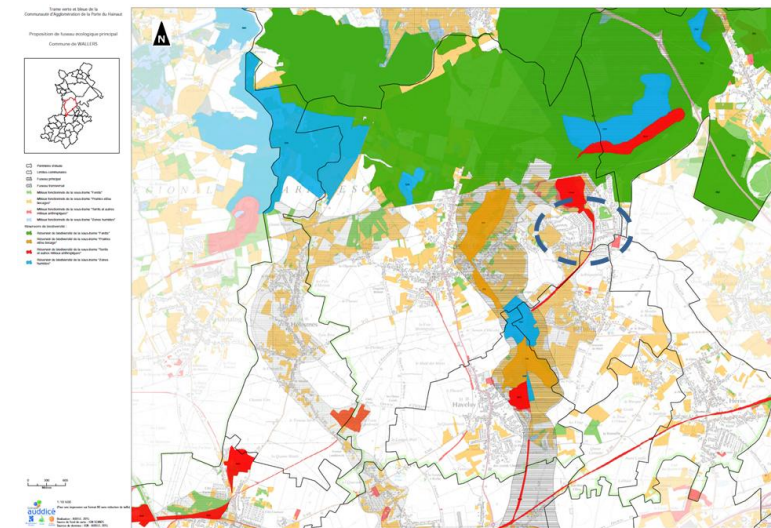
II.3. LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LES QUALITES PAYSAGERES

Le site Arenberg et ses abords se caractérisent par un paysage agricole marqué et sont intégrés à la trame verte et bleue. Les communes de Wallers, Bellaing et Raismes sont intégrées au « Parc Naturel Régional » et sont traversées ou bordées par **des réservoirs de biodiversité et qualités paysagères** qui peuvent constituer un point d'ancrage de projet :

- En rouge, des « milieux anthropiques », avec notamment **le site minier d'Arenberg**
- En vert, **la forêt domaniale Raismes - Saint Amand – Wallers, qui borde le site au nord**
- En jaune, des espaces de « **prairies et bocages** ».
- Et des **zones humides et cours d'eau** avec notamment la Mare à Goriaux.



Source : <http://www.geoportail.gouv.fr>

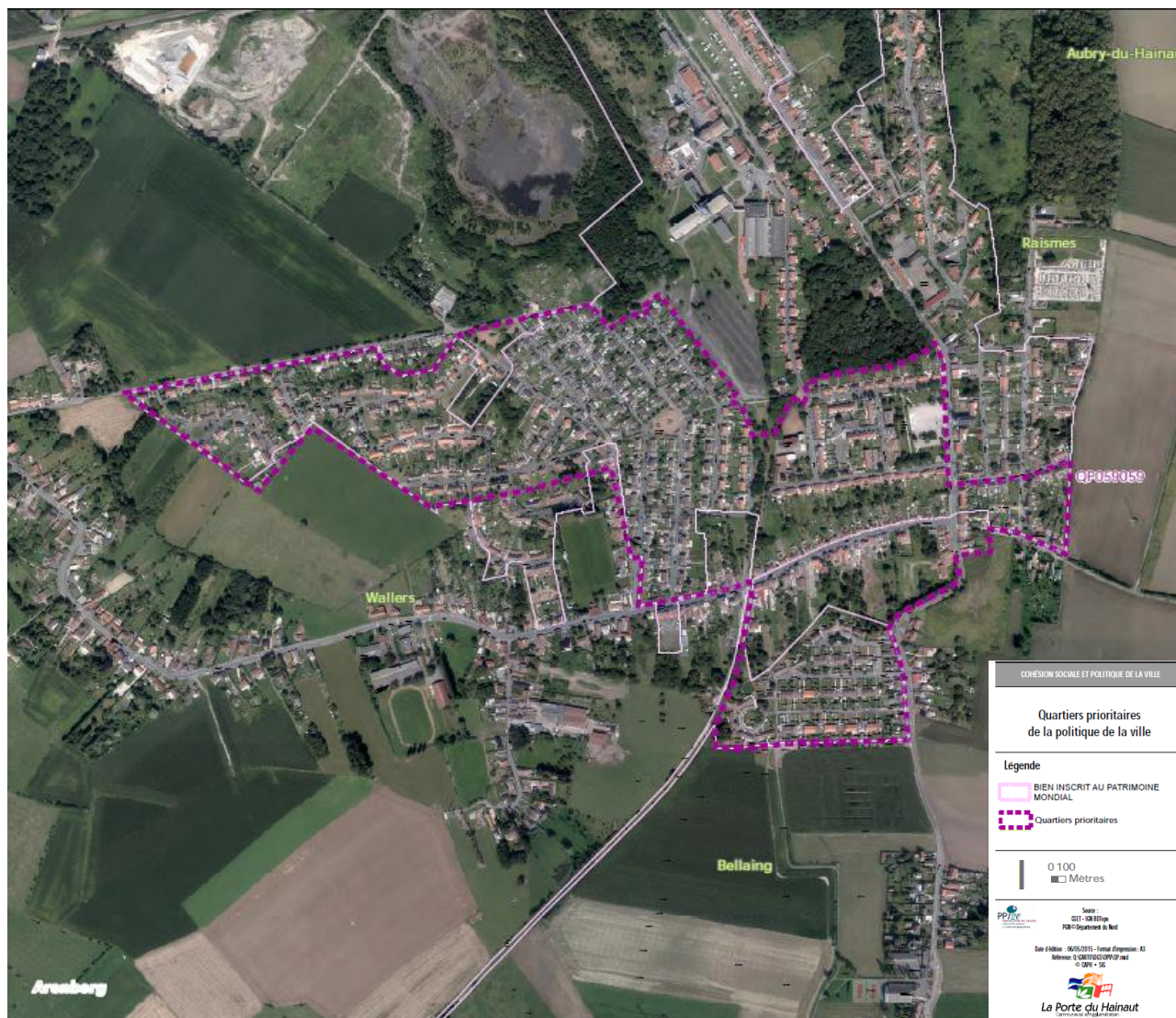


Source : CAPH

L'un des objectifs pourrait être **de relier davantage les espaces de nature environnants au milieu urbain afin d'améliorer le cadre de vie** (Une étude cadre de vie a été lancée dans ce sens avec le bureau d'étude Bocage sur le centre bourg de Wallers).

II.4. LE PATRIMOINE REMARQUABLE

LOCALISATION DU BIEN INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL



Une grande partie du quartier Arenberg est classé au **patrimoine mondial de l'Unesco**.

Le site n°15 est le plus étendu en terme d'envergure du bassin minier par comparaison aux 109 sites répertoriés.

La ville identifie le **patrimoine remarquable** suivant :

Le patrimoine répertorié UNESCO :

- L'école ménagère, rue Taffin
- L'école de la Cité d'Arenberg (école primaire du Bosquet), rue Michel Rondet
- L'école de la cité du Bosquet (école maternelle), rue Michel Rondet,
- La salle des fêtes
- La cité du Bosquet,
- L'église Sainte Barbe, place Perrier
- L'ancien dispensaire des mines, rue du dispensaire,
- La fosse Arenberg,
- La cité Arenberg,
- Le terail 171, boulevard des mineurs,
- La cité du Nouveau Monde
- La mare à Goriaux
- La cité de la Drève.
- Le tronçon de cavalier (ancienne voie verrée),
- L'école de la cité du Nouveau Monde, rue Dewaulle,
- La pharmacie et le cabinet médical, rue du dispensaire,

Le patrimoine remarquable non répertorié UNESCO :

- La trouée d'Arenberg, boulevard des Mineurs,
- Les gîtes miniers, rue Rondet
- L'estaminet de la Fosse, rue de Croy
- Les chapelles
- L'école du centre, rue Sembat
- La maison de l'ingénieur, rue Rondet
- La grange Dimière, rue Danna
- L'église St Vaast, place Jean Jacques Rousseau

Source : CAPH



Le patrimoine remarquable situé sur le quartier prioritaire ou aux abords est riche :

- La maison de l'ingénieur
- L'école de la cité du Nouveau Monde
- La fosse Arenberg
- La cité Arenberg
- La Mare à Goriaux
- La cité de la Drève
- L'église Sainte Barbe
- La salle des fêtes
- L'ancienne école ménagère

Cette richesse patrimoniale constitue une spécificité et un atout de ce Quartier Politique de la ville.



L'église Sainte Barbe



Cité Arenberg



L'école ménagère



La cité de la Drève



Le terril de la Mare à Goriaux



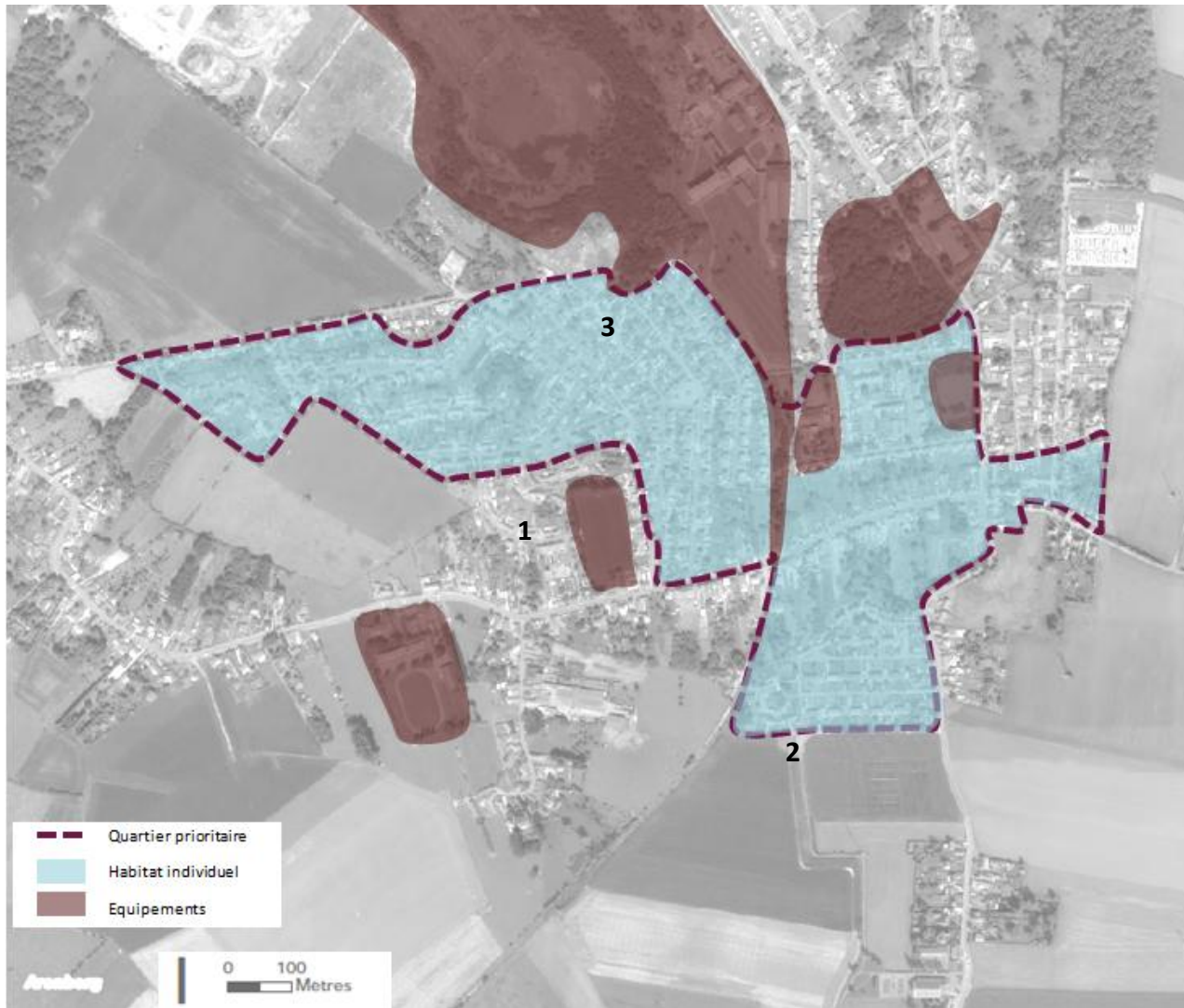
Mare à Goriaux, vue du terril



La salle des fêtes

III.LE SITE AU REGARD DES PROJETS ET POTENTIALITES

III.1. LES COMPOSANTES DU SITE

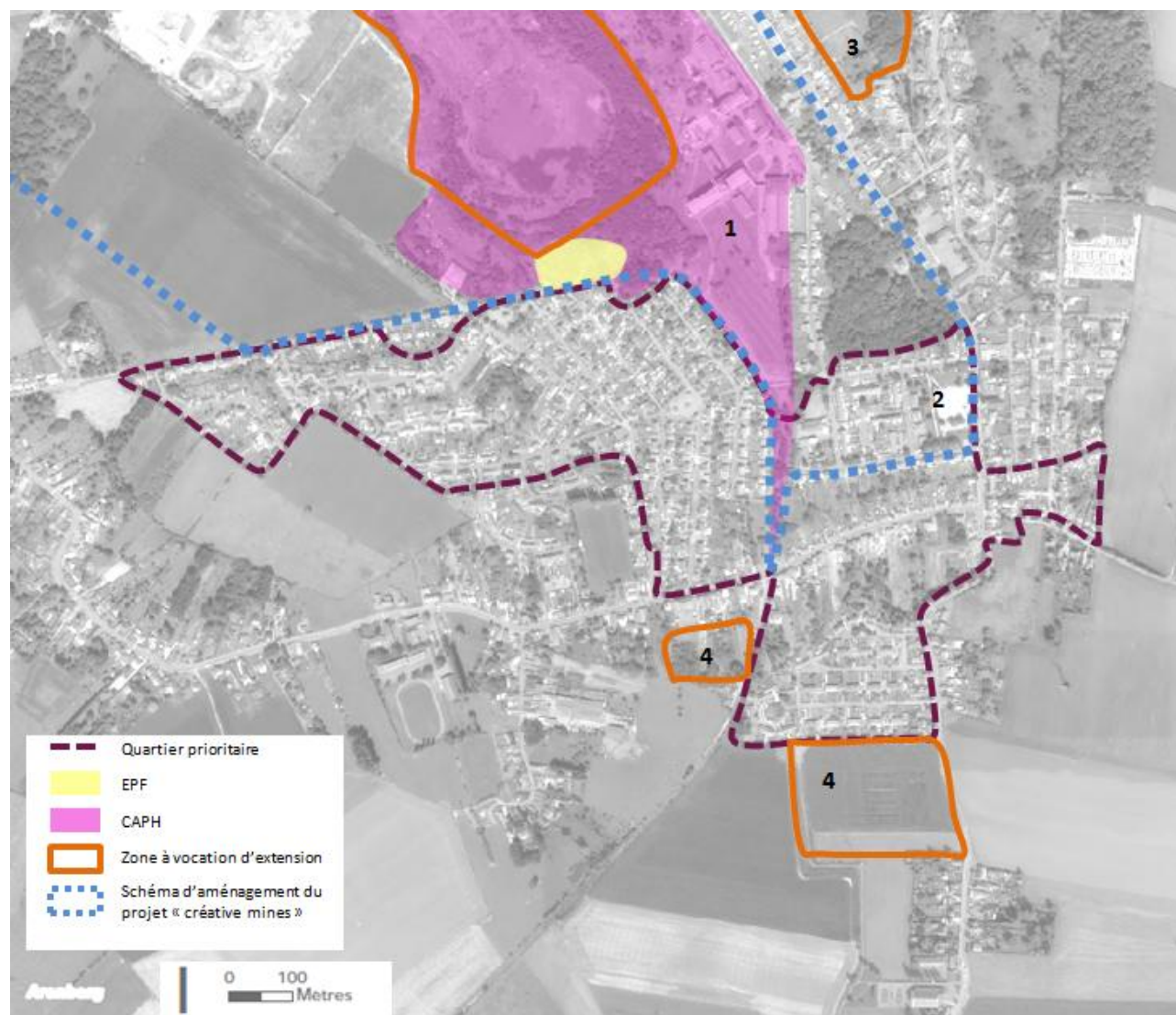


La carte ci-contre laisse apparaître un site relativement homogène et cohérent en termes de morphologie urbaine.

Nous reprenons ici les terminologies utilisées par les habitants, qui ne sont pas nécessairement les mêmes que celles employées par les bailleurs ou par le recensement Unesco :

- Il se compose essentiellement **d'habitat minier individuel** organisé en cités en deux sous ensembles :
 - Le cœur du site d'Arenberg à l'Ouest (1) qui se caractérise par sa densité en logements autour de « la cité du nouveau monde » et de la Drève, les espaces de vie étant plus excentrés.
 - La partie Est (2) regroupant : « la place », « le coucou » et la « cité de Bellaing », la « cité de Raismes »
- Des **équipements à vocation de proximité** situés essentiellement en périphérie.
- Le **site minier emblématique au Nord** (3) qui constitue un élément structurant et remarquable de par sa taille et ses potentialités.

III.2. REGARD SUR LE POTENTIEL FONCIER



Cette partie présente le foncier ou les parcelles identifiées pour des projets potentiels.

Sont présentés :

- Le foncier maîtrisé par l'Etablissement Public Foncier (EPF),
- Le foncier maîtrisé par la CAPH,
- Les zones à vocation d'extension.

En complément, et de manière non exhaustive sur la base des entretiens réalisés avec les communes, nous pointons :

- Les « friches » ou « dents creuses sans vocation » (maîtrisées ou non) qui interrogent quant à leur devenir,
- Les parcelles sur lesquelles des projets de constructions sont envisagés, voire à l'étude.

Au regard de la carte ci-contre et de l'entretien réalisé avec la commune de Wallers, plusieurs potentialités foncières apparaissent :

- (1) L'ensemble du foncier autour du site minier (CF. projet Créative Mines)
A noter que le schéma d'aménagement autour du site minier intègre la place de Wallers Arenberg (2), incluse dans le périmètre en géographie Prioritaire.
- (3) Une zone d'extension sur le Bosquet au Nord
- (4) Des zones à vocation d'extension au Sud du site.

Source : Etude compte foncier CAPH

III.3. LA DYNAMIQUE DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET LES PROJETS STRUCTURANTS

Les projets à l'échelle du quartier et/ou de la commune de Wallers

Les projets réalisés ou en cours

- Un important projet de réhabilitation du **groupe scolaire du Bosquet** : la fusion de l'école maternelle et de l'école primaire pour se concentrer sur le bâtiment classé à l'Unesco. Une étude AMO-HQE est actuellement en cours avec pour souci de connecter le projet à la mémoire du lieu.
- La **salle des fêtes** en cours de réhabilitation par la commune.
- En matière de logement :
 - o Des réhabilitations en cours de réalisation par SIA Habitat sur la cité de Bellaing.
 - o Des réhabilitations au fil de la libération des logements par Maisons et Cités
 - o Une réhabilitation terminée cité d'Arenberg SIA (FEDER)

La mobilisation des clauses d'insertion

Le tableau suivant présente les opérations réalisées du 01/01/2011 au 31/05/2015 sur lesquelles des heures d'insertion ont été appliquées.

Ainsi, au total, sur 1 opération réalisée depuis 2011 sur la ville de Wallers, 3708 heures d'insertion ont été effectuées pour un total de 13 participants.

Maitre d'Ouvrage	Opération	Heures d'insertion Réalisées	Nombre de Participants
SIA	Réhabilitation énergétique de 74 logements	3708	13
Ensemble		3708 heures	13 participants

Sur la base des informations transmises en juin 2015 au service emploi de la CAPH par les donneurs d'ordre, les opérations suivantes sont identifiées comme des opérations à venir qui mobiliseront des heures d'insertion bénéficiant en priorité aux territoires en géographie prioritaire :

- SIA : Réhabilitation énergétique de 74 logements
- MAISONS ET CITES : construction de 19 logements cité du Bosquet

En projet :

- Maisons et Cités : rue Lebreton tr1 + tr2 (2017)

Les projets programmés

- Le souhait de travailler sur le développement touristique du site (hébergement, tourisme sportif et de nature autour de la trouée d'Arenberg, effet levier du site minier structurant, pratique du vélo, etc.). Une **étude de programmation sur le développement touristique** en utilisant le patrimoine communal et non affecté par le site minier sera prochainement lancée sous maîtrise d'ouvrage conjointe commune / CAPH.

Des réflexions en cours

- Un « triangle » est proposé à des promoteurs pour une **urbanisation future aux abords du site** rue Fernand Pelloutier.
- La **redynamisation des commerces** le long de la rue Jean Dewaulle.
- **L'anticipation de la diminution des professionnels de santé** sur le secteur :
 - o Un déficit de médecins est constaté avec 13 médecins sur Wallers dont un seul sur le quartier
 - o Des incertitudes quant à la pérennité de la Pharmacie Carmi présente sur le site
- Sur le site « Matisse » : des logements communaux mis en vente et des rez-de-chaussée susceptibles d'accueillir des professions médicales
- Une réflexion en cours sur l'offre de services en faveur des personnes âgées dépendantes et leur autonomie.
- L'implantation d'un **lieu de proximité au cœur de la cité du « nouveau monde »** en lieu et place de l'ancienne mairie annexe.
- Le **maillage des anciennes places des cités** autour de la cité du Nouveau Monde.
- La **valorisation du parc du Château**, comme un espace public central pour les familles et les enfants.

L'un des enjeux essentiels sera de bien articuler ces projets avec le projet structurant Créative Mine prévu au Nord autour du site Minier.

Le projet Créative mines, une locomotive du développement de l'agglomération.

Le site Minier de Wallers Arenberg a fermé en mars 1989 et a bénéficié d'un arrêté de classement en 1992.

En décembre 2001, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut décide l'installation de son siège sur le site. L'agglomération se rendra propriétaire du site en juillet. L'agglomération souhaitant donner un avenir à ce site, et l'université de Valenciennes voulant donner à ses étudiants du laboratoire de recherche audiovisuelle des locaux de meilleure qualité, les opportunités autour des tournages de films ou séries sur le site ont fait germer l'idée d'un projet structurant autour du cinéma.

Une étude est engagée en 2006 et permet d'aboutir en mars 2007 à un préprogramme autour de 3 axes à concilier : développer la recherche audiovisuelle, renforcer l'attractivité des tournages et valoriser le site dans sa dimension culturelle et patrimoniale.

Il s'en est suivi une étude de définition. Compte tenu de la complexité du projet (fonds européens conditionnés à la réalisation du projet dans un délai très serré), en 2011, le choix de l'agglomération a été de s'engager dans un partenariat public privé avec Norpac, condition pour tenir les objectifs calendaires du soutien par le Feder (finaliser les dépenses pour 2015).

Un contrat de partenariat est signé pour un projet global de 50 millions d'euros avec une première tranche ferme de 20, 5 millions financés à plus de 80 %.

Le chantier a démarré en avril 2014 avec une livraison en septembre 2015.

Le sens du projet est de faire d'Arenberg un lieu de référence sur l'image dans le cadre du projet régional PICTANOVO « pôle d'excellence régional image en région » (en complémentarité avec la « plaine image » à Tourcoing sur la zone de l'Union et la « serre numérique » à valenciennes).

Ainsi, le site minier devient un site référent sur l'image :

- Lieu de rencontre entre chercheurs, professionnels, publics
- Le LEAUD : Laboratoire Expérimental pour les Audiences et Usages de Demain
- Des plateformes technologiques : la Plateforme ANAUD intégrant Plateau télévision, un cyclorama, halle d'essai (recherche sur les nouvelles techniques de tournage)
- Installation du laboratoire de l'université de Valenciennes de la section audiovisuelle (24 enseignants chercheurs et 12 doctorants sur site)
- Une salle de projection équipée dernière technologie modulable pour d'autres usages (séminaires, etc.)
- Etc.

La première tranche prévoit 5300 M² dédiés à l'image.

La tranche ferme est « la rampe de décollage du projet ».

Trois tranches conditionnelles complémentaires pourront être affermies pour prolonger le projet. Ces tranches comportent :

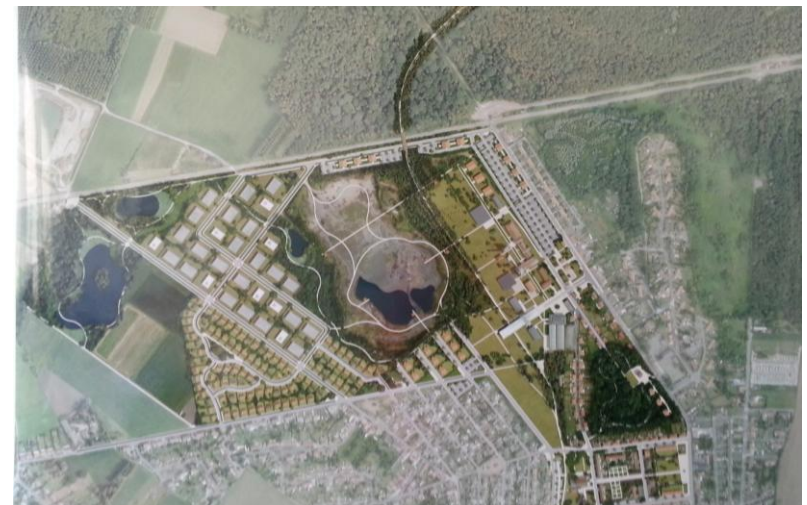
- TC1 : Un plateau de tournage de 1200 M² avec ateliers de production de décors pour développer l'offre de plateau en région.
- TC2 : l'ECSTI : Equipement Culturel Scientifique Technique sur l'Image qui devrait prendre la place dans la salle des pendus. Lieu grand public.
- TC3 : le volet Restauration et hébergement et une extension d'immobilier d'entreprises (Piste sur un hôtel d'entreprises)

Un **volet innovation sociale** est en cours de déploiement sur ce projet avec pour souhait de travailler dans une démarche participative et faire en sorte que les publics les plus éloignés de la culture puisse trouver un espace d'implication et de collaboration au projet avec une ambition de vulgarisation scientifique.

Dans ce cadre, un projet serait de faire de Wallers Arenberg, un centre de ressources et de mailler le territoire via les Espaces Numériques de Proximité (ENP)

A court terme, l'animation et la gestion du site seront portées en Régie par la communauté d'agglomération et des actions de préfiguration de l'Equipement Culturel Scientifique Technique sur les publics sont en cours de réflexion :

- « Rencontres audiovisuelles » et ateliers sur le mapping
- Associer les publics et les scolaires
- Projet d'accueil de l'usine de Films amateurs de Michel Gondri : Décors mis à disposition et accompagnement des publics.



IV. REGARD SUR L'HABITAT

IV.1. DONNEES DE CADRAGE SUR LE PERIMETRE QPV

Le quartier prioritaire Arenberg est composé de **643 logements individuels miniers, dont 560 logements sociaux** (soit 87% du patrimoine).

Des logements privés sont présents dans le diffus sur la cité de la Drève et la cité du Nouveau Monde mais ne sont pas tous visibles sur la carte ci-joint. Il s'agit de patrimoines vendus par Maisons & Cités, au fil des opportunités.

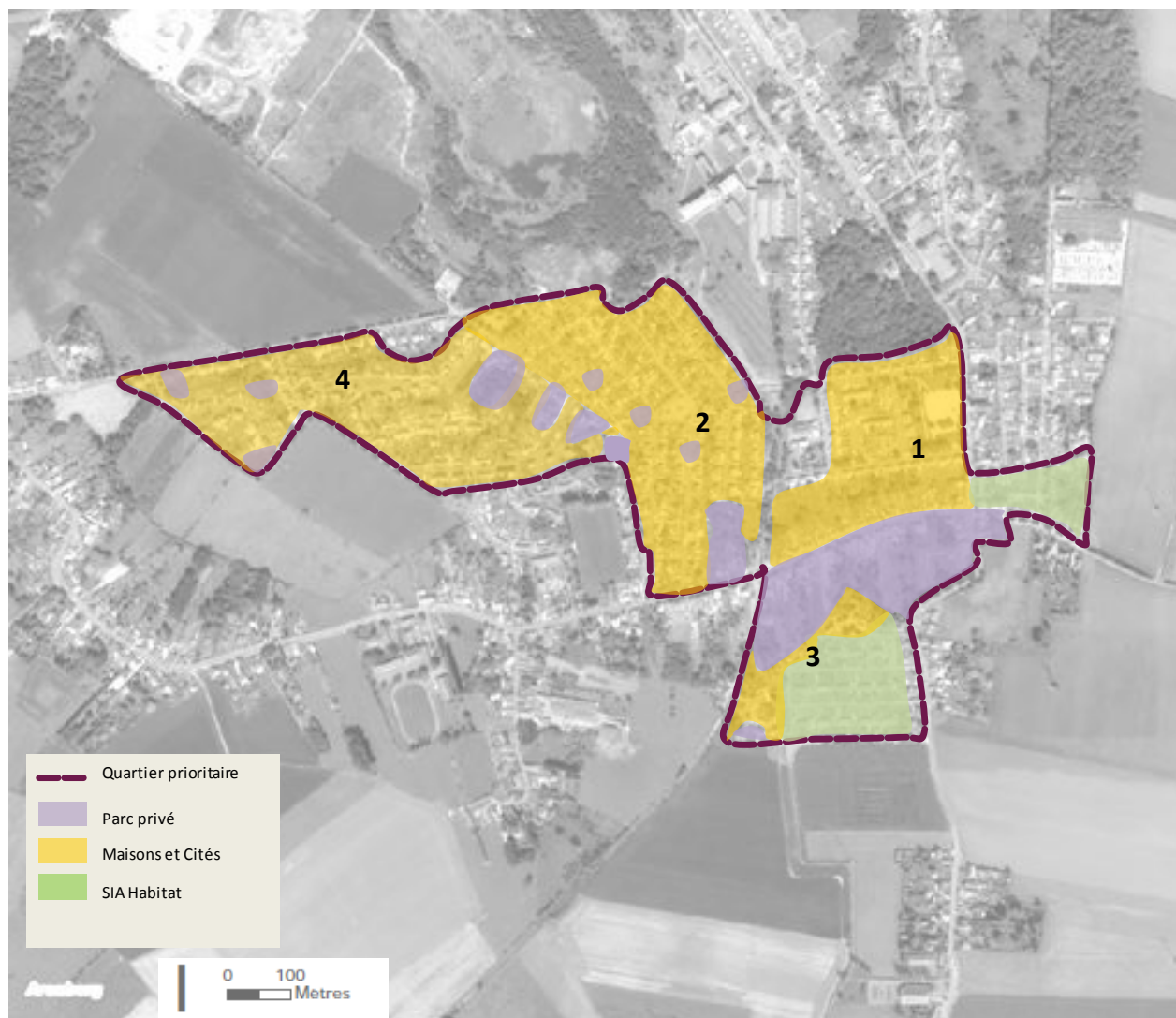
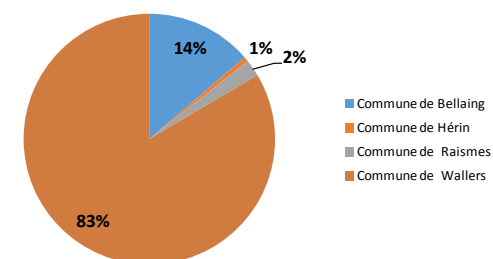
Le quartier prioritaire Arenberg se décompose en plusieurs cités et sous ensemble d'habitat.

- La cité d'Arenberg (1)
- La cité du Nouveau Monde (2)
- La cité de Bellaing (3)
- La cité de la Drève (4)

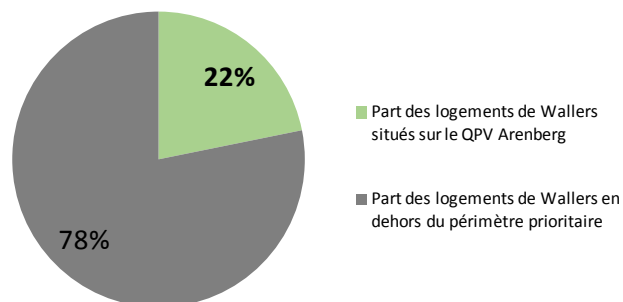
Ces 643 logements sont répartis sur quatre communes :

- 537 logements sur Wallers,
- 88 logements sur Bellaing,
- 14 logements sur Raismes,
- 4 logements sur Hérin.

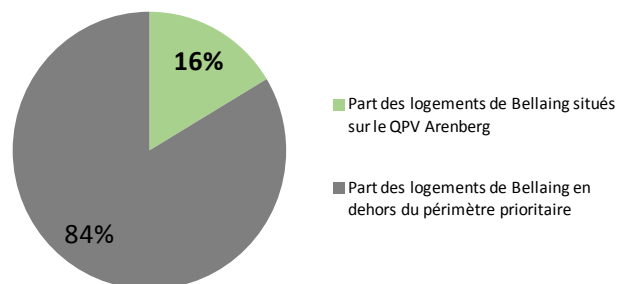
RÉPARTITION DES LOGEMENTS DU QUARTIER PRIORITAIRE ARENBERG SELON LES COMMUNES CONCERNÉES



WALLERS : PART DES LOGEMENTS EN QPV ARENBERG SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE



BELLAING : PART DES LOGEMENTS EN QPV ARENBERG SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE



La cité pavillonnaire de Bellaing (à Bellaing), la cité de corons d'Arenberg, la cité pavillonnaire du nouveau monde, les cités modernes de la Drève et du Bosquet (à Wallers), font partie des 353 éléments répartis sur 109 sites qui ont été classés le 30 juin 2012 au patrimoine mondial de l'Unesco. Elles constituent une partie du site n°158.

La cité d'Arenberg est construite à partir de 1900, à l'Est du carreau de fosse et de son cavalier, sur le territoire de Wallers, et, pour quelques habitations, sur Raismes. Elle est « éclatée » en différentes parties qui ont été bâties jusque 1923, et constituée majoritairement de maisons jumelées, situées en front à rue.

La cité du Nouveau Monde a été commencée à Wallers en 1906 à l'arrière de la fosse. Les derniers logements sont construits en 1930. Elle est constituée de maisons jumelées

La cité de Bellaing est construite dans l'entre-deux-guerres, selon un plan orthogonal. Dans la majeure partie des cas, les maisons sont regroupées par 4. Les maisons sont situées au centre de la parcelle et alignées, à l'exception des maisons situées en lisière de cité.

La cité de la Drève est bâtie à Wallers par le Groupe de Valenciennes, entre 1948 et 1950. La voirie est mixte car constituée de rues en courbe et de rues rectilignes.

La cité du Bosquet (cité en veille) est similaire à la cité de la Drève bâtie à Wallers par le Groupe de Valenciennes. Elle a été construite en deux phases : en 1947 et en 1967. Les habitations regroupent deux logements, constitués d'un ou deux niveaux.

La répartition des logements du QPV sur l'ensemble des communes concernées :

- 22% des logements de la commune de Wallers sont situés sur le quartier prioritaire Arenberg (soit 537 logements / 2460 logements).
- 16% des logements de la commune de Bellaing sont situés sur le quartier prioritaire Arenberg (88 logements / 538 logements).
- La commune de Raismes ne comptabilise que 14 logements sur le quartier prioritaire.

REPARTITION DES LOGEMENTS EN 2011

Territoire	Logements en 2011	Résidences principales en 2011	Résidences secondaires et logements occasionnels en 2011	Logements vacants en 2011	Maisons en 2011	Appartements en 2011
Arenberg - Iris Ouest	1116 (100%)	1052 (94,3%)	2 (0,2%)	62 (5,6%)	1066 (95,5%)	45 (4%)
Ville de Wallers	2325 (100%)	2213 (95,2%)	4 (0,2%)	108 (4,7%)	2250 (96,7%)	70 (3%)
CAPH	62497 (100%)	57937 (92,7%)	255 (6,9%)	4295 (6,9%)	54577 (87,3%)	7752 (12,4%)

Source : INSEE recensement 2011.

REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION EN 2011

Territoire	Résidences principales en 2011	Résidences principales occupées par des propriétaires en 2011	Résidences principales occupées par des locataires en 2011	dont Résidences principales HLM louée vide en 2011	logé gratuit en 2011
Arenberg - Iris Ouest	1052	791 (75%)	241 (23%)	45 (4%)	20 (2%)
Ville de Wallers	2213	1223 (55%)	785 (35%)	241 (11%)	205 (9%)
CAPH	57937	33459 (58%)	23099 (40%)	10828 (19%)	1378 (2%)

Source : INSEE recensement 2011.

IV.2. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE DE LOGEMENTS

Les données exploitées dans cette partie visent à poser un état de l'offre de logements à l'échelle du quartier prioritaire.

Les données et échelles existantes ne nous permettent pas de disposer de données précises sur les logements situés sur les nouveaux périmètres situés en géographie prioritaire.

Nous avons donc croisé plusieurs sources de données :

- Les données MAJIC 3 en date du 31/12/2013, exploitées par la CAPH,
- Les données RPLS 2014 sur le patrimoine social exploitées par la CAPH,
- Les données INSEE 2011,
- Les données des bailleurs Maisons et Cités, SIA Habitat et SA du Hainaut.

Certains écarts peuvent apparaître entre les données issues de différentes sources.

Quelques données de référence à l'échelle de la commune majoritaire : Wallers

En 2011, sur la base du recensement INSEE, la ville de Wallers comptabilise 2325 logements dont 2213 résidences principales.

Les 2325 logements se décomposent en 2250 logements individuels et 70 logements collectifs.

Au regard du statut d'occupation, les résidences principales de la ville de Wallers se répartissent de la manière suivante :

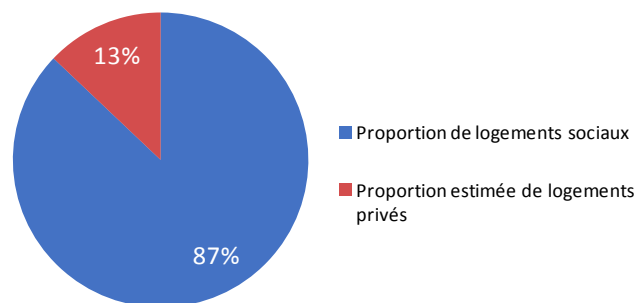
- 55% des résidences principales sont occupées par des propriétaires,
- 35% sont occupées par des locataires (parc privé et parc social)
- 9% sont « logés gratuit ».

L'iris Ouest se distingue par une proportion plus élevée de résidences principales occupées par des propriétaires (75%, soit 20 points de plus qu'à l'échelle de la commune).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2011 :

- 56.2% des résidences principales sont occupées par des propriétaires.
- 41.6% des résidences principales sont occupées par des locataires.
- 2.2% sont des logements sont occupés gratuitement

RÉPARTITION DES LOGEMENTS SELON LE TYPE DE PARC SUR LE QPV
ARENBERG



REPARTITION DES LOGEMENTS PAR BAILLEUR ET PAR CITE, ET SELON LA NATURE DES
LOGEMENTS

Bailleur	Cité	Nombre total de logements	Nombre de logements individuels	Nombre de logements collectifs
SIA Habitat	Arenberg Wallers	14	14	0
SIA Habitat	Arenberg Raismes	14	14	0
SIA Habitat	Bellaing	66	66	0
Maisons & Cités Soginorpa	Arenberg 1	78	78	0
Maisons & Cités Soginorpa	Arenberg 2	28	28	0
Maisons & Cités Soginorpa	Nouveau monde 1	174	174	0
Maisons & Cités Soginorpa	Nouveau monde 2	29	29	0
Maisons & Cités Soginorpa	Drève 1	6	6	0
Maisons & Cités Soginorpa	Drève 2	98	98	0
Maisons & Cités Soginorpa	Drève 3	33	33	0
Maisons & Cités Soginorpa	Bellaing	20	20	0
		560	560	0

Source : RPLS 2014, traitement CAPH

Les numéros (par exemple Arenberg 1 et Arenberg 2) correspondent à des périodes de construction différentes au sein d'une même cité.

A l'échelle du quartier prioritaire

643 logements sont recensés sur le quartier prioritaire Arenberg (source : Majic III en date du 31/12/2013) :

- 87% des logements du quartier prioritaire sont des logements sociaux (soit 560).
- 13% des logements sont des logements privés (soit 82).

Sur la base des données MAJIC III, le quartier prioritaire comptabiliserait environ **82 logements privés, dont 59 logements occupés par des propriétaires.**

Il y aurait donc 23 logements occupés par des locataires dans le parc privé.

Ces logements sont localisés entre la cité du Nouveau Monde et la cité de Bellaing, ainsi que dans le diffus sur le patrimoine Maisons & Cités.

Les parcelles privées sont identifiées sur la cartographie page suivante (parcelles sans couleur).

Zoom sur le patrimoine social du QPV

Sur la base des données RPLS 2014, le quartier prioritaire Arenberg comptabilise **560 logements sociaux essentiellement individuels.**

Ces logements sont répartis selon deux bailleurs :

- 466 logements Maisons & Cités (soit 83% de l'ensemble du patrimoine social),
- 94 logements SIA Habitat (soit 20% du patrimoine social).

La cité d'Arenberg est composée de 134 logements miniers : 106 logements Maisons & Cités et 28 logements SIA Habitat.

Concernant le patrimoine Maisons & Cités :

- 102 logements ont été rénovés avec chauffage central,
- 3 logements rénovés avec chauffage central et isolation thermique,
- 3 logements non rénovés suite au refus des occupants en place,
- 1 logement rénové sans chauffage central.

Côté SIA Habitat, le patrimoine situé sur la commune de Wallers a fait l'objet d'une réhabilitation. Côté Raismes, le patrimoine est ciblé à la réhabilitation d'ici 2020, mais n'est pas encore programmé.

La cité Arenberg est classée « cité Exceptionnelle » à l'Unesco.

Les cités classées à l'UNESCO (source : Mission Bassin Minier)

Les **cités exceptionnelles** sont des cités « ambassadrices » de la richesse et de la qualité de l'habitat minier dans le Nord Pas de Calais : elles possèdent un haut niveau de qualité au regard de l'ensemble des critères et (ou) possèdent une caractéristique qui les rend unique.

Les **cités remarquables** se distinguent des autres cités construites par une même compagnie : elle est une « vitrine » de la politique de construction de cette dernière. Il s'agit de cités possédant souvent une caractéristique remarquable dans un domaine (architectural, urbain, paysager, historique, symbolique). Elles sont homogènes »

Les **cités témoins** : leurs qualités architecturales, urbaines et paysagères sont inégales. Certaines peuvent avoir subi des transformations importantes (démolitions, restructurations lourdes), elles peuvent cependant avoir un intérêt à l'échelle locale et présenter un cadre de vie agréable. Leur intérêt patrimonial réside avant tout dans le témoignage qu'elles apportent sur la présence de l'industrie minière sur le territoire.

La cité du Nouveau Monde est composée de 203 logements Maisons & Cités.

198 de ces logements ont fait l'objet d'une réhabilitation avec chauffage central et isolation thermique (4 sont rénovés avec chauffage central et 1 est non rénové).

La cité du Nouveau Monde est classée à l'Unesco.

La cité de Bellaing est composée de 86 logements individuels :

- 66 logements SIA Habitat
- 20 logements Maisons & Cités.

Le patrimoine SIA Habitat est en cours de réhabilitation sur cette cité.

Les logements Maisons et Cités sont rénovés avec chauffage central, sans isolation thermique.

La cité de Bellaing est classée « cité remarquable » (cité pilote) à l'Unesco.

La cité de la Drève est composée de 155 logements, dont 137 dans le QPV.

Cette cité est composée de logements miniers Maisons & Cités et de quelques logements privés (ancien patrimoine Maisons & Cités vendu aux occupants).

60 logements ont été rénovés avec chauffage central et isolation thermique, les autres logements ont été rénovés avec chauffage central uniquement.

NOMBRE D'AYANTS DROIT PAR CITE ET BAILLEUR

Bailleur	Nom de la cité	Nombre d'ayants droit
SIA Habitat	Cité de Bellaing	14
	Cité de Raismes	10
	Cité d'Arenberg Wallers	12
Maisons et cités	Cité d'arenberg	39
	Cité du Nouveau Monde	55
	cité de la Drève	82
Total Ayants droit		212

Source : bailleurs

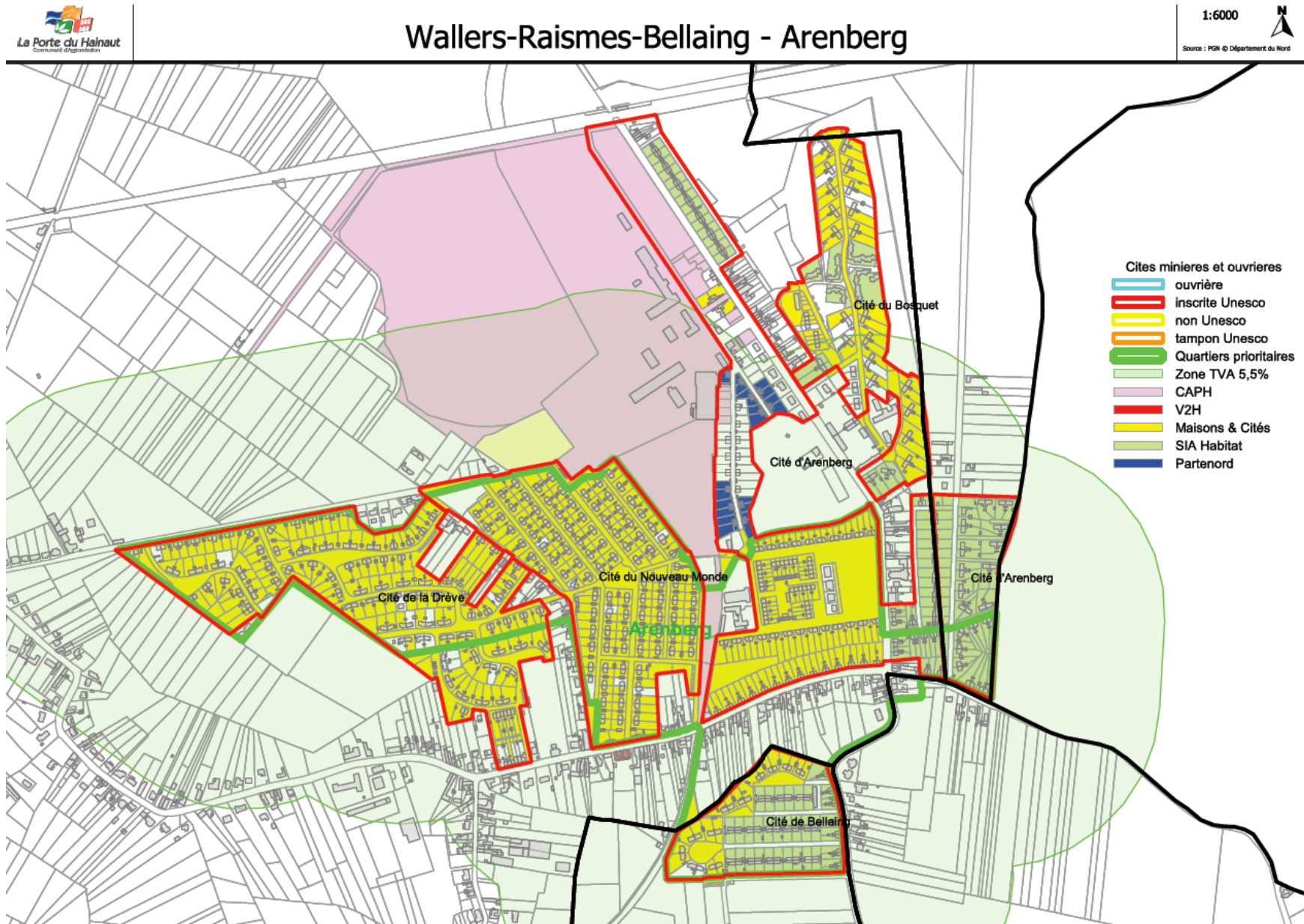
Les ayants droit présents sur le quartier prioritaire**212 ayants droit sont encore présents sur le quartier prioritaire Arenberg.**

Sur la base des éléments transmis, nous relevons :

- 82 ayants droit sur la cité de la Drève (mais toute la cité n'est pas reprise en géographie prioritaire),
- 55 sur la cité du Nouveau Monde,
- 51 sur la cité d'Arenberg
- 14 sur la cité de Bellaing.

L'âge moyen des ayants droit sur le patrimoine Maisons & Cités est de 79.58 ans sur ce quartier prioritaire.

Un enjeu de peuplement est pointé avec la disparition progressive des ayants droit et la relocation de ces logements par la suite.



IV.3. LES PROJETS HABITAT

Les projets réalisés ou en cours

Un projet de réhabilitation vient de démarrer sur la cité de Bellaing, côté SIA Habitat (2).

Côté Maisons & Cités, à ce jour, **261 logements ont été rénovés avec chauffage central et intervention sur l'isolation thermique.**

5 logements sont non rénovés sur l'ensemble du périmètre suite au refus des occupants. La priorité du bailleur est de rénover d'ici 2018 l'ensemble du patrimoine n'ayant subi aucune réhabilitation.

Les projets programmés

Il n'y a pas de projet de construction démolition programmé sur le périmètre.

Néanmoins, à proximité, nous relevons un projet de construction de logements qui va démarrer sur la cité du Bosquet (cité en veille).

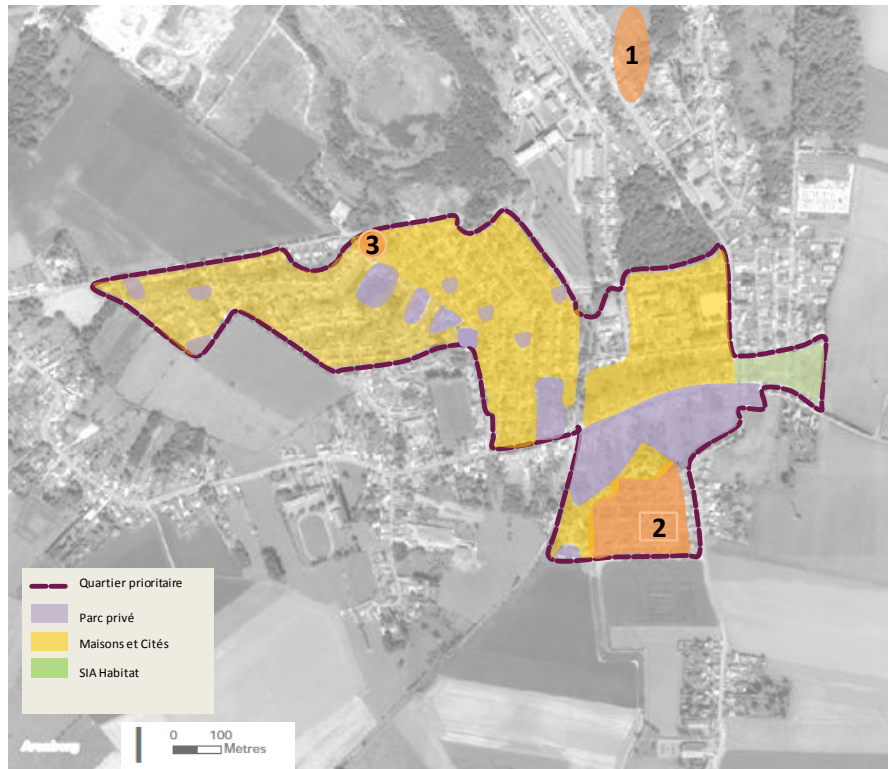
(1) Il s'agit d'une **opération de construction de 19 logements locatifs Maisons & Cités** (14 logements de type 4 et 5 logements de type 3). à proximité de la cité du Bosquet. Ces logements sont des logements PLUS et PLAI.

Des réflexions en cours

Une réflexion est souhaitée sur la résidentialisation de la cité du Nouveau Monde par la commune de Wallers.

D'autres réflexions sont en cours :

- Maisons & Cités a lancé une étude sur les sites à résidentialiser au sein de son patrimoine, mais aucun choix n'est acté pour le moment.
- Le devenir de la « Place pelloutier » qui est proposée aux bailleurs et promoteurs par la ville (3).



V. REGARD SUR LA POPULATION

LA POPULATION DES QUARTIERS EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA CAPH

Nom du quartier prioritaire	Population en géographie prioritaire	Nombre de ménages estimé	Part des personnes de moins de 14 ans	Part des ménages de 6 personnes et plus	Part des ménages monoparentaux avec jeunes enfants uniquement
Centre	13980	5298	25,2%	7,6%	6,7%
Boulevard De La Liberté	3440	1311	23,3%	5,3%	9,0%
Schneider	2290	853	26,9%	7,7%	7,6%
Couture Savonnerie	1200	457	20,6%	4,8%	4,2%
Gambetta	1243	469	24,7%	8,5%	3,4%
Sabatier	2820	1091	21,9%	5,9%	5,4%
Brunehaut	1271	487	20,0%	6,3%	4,2%
Elnon	1436	602	23,9%	4,4%	8,9%
Collinière	1106	463	20,2%	5,0%	4,5%
Arenberg	1750	682	21,0%	8,3%	3,6%

LES REVENUS DES MENAGES

Nom du quartier prioritaire	Revenu médian 2011	Seuil de bas revenu	Indicateur de dispersion du revenu (déclaré) par unité de consommation en 2011	Part des bas revenus en 2011	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage
Centre	8 000 €	10 700 €	135	38,7%	23,6%
Boulevard De La Liberté	8 400 €	10 700 €	120,9	34,2%	26,3%
Schneider	8 700 €	10 700 €	118,6	37,1%	27,0%
Couture Savonnerie	10 600 €	10 700 €	88	24,3%	24,5%
Gambetta	9 000 €	10 700 €	101,7	30,5%	29,3%
Sabatier	10 700 €	10 700 €	87,4	24,7%	23,4%
Brunehaut	9 700 €	10 700 €	89,5	25,1%	24,4%
Elnon	9 100 €	11 500 €	98,2	27,4%	25,5%
Collinière	10 100 €	11 500 €	92,7	22,0%	22,6%
Arenberg	10 500 €	10 700 €	81,5	17,0%	24,6%

Source : INSEE, Revenus fiscaux Localisés

V.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DU SITE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE

Suite au décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014, des indicateurs clés de la politique de la ville – issus du dispositif Revenus Fiscaux Localisés 2011 – sont mis à disposition par l'INSEE sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville 2015.

Le quartier en géographie prioritaire Arenberg regroupe une population de 1750 habitants, répartis en 682 ménages.

Au regard des autres quartiers en géographie prioritaire de la CAPH, le quartier Arenberg se distingue par une **part élevée de ménages composés de 6 personnes et plus**.

La part des ménages monoparentaux avec jeunes enfants uniquement est faible par comparaison aux autres sites (3.6%).

En 2011, le revenu médian sur le quartier Arenberg est de 10 500 euros.

Il s'agit d'un des quartiers prioritaires où le revenu médian est le plus élevé, après les quartiers Sabatier (10 700 euros) et Couture Savonnerie (10 600 euros).

Sur ce quartier, la part des ménages aux bas revenus est la plus faible de l'ensemble des sites retenus dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire (17%).

Sur Arenberg, l'indicateur de dispersion est le plus faible de l'ensemble des sites retenus en géographie prioritaire (81.5 contre 135 pour Denain par exemple).

Définitions :

L'indicateur de dispersion est le rapport entre l'écart interquartile (troisième quartile moins premier quartile) à la médiane, exprimé en %.

Part des bas revenus : part de la population vivant sous le seuil de bas revenus.

Le seuil de bas revenus repose sur une définition statistique. La définition du seuil et son calcul au niveau national ont été revus en 2006. Le seuil de bas revenus est fixé dorénavant à 60 % du niveau de vie médian pour se rapprocher des standards européens.

V.2. EN COMPLEMENT, QUELQUES ELEMENTS SOCIODEMOGRAPHIQUES (ECHELLE IRIS)

Code	Nom du quartier prioritaire	Libellé de l'IRIS	Part de la surface du quartier prioritaire dans l'IRIS
QP059059	Arenberg	Ouest	88.4%

Les analyses suivantes se basent sur les données transmises par le CGET à l'échelle IRIS, dans le cadre du diagnostic territorial réalisé (KIT de données sexuées).

Des précautions sont à prendre, car les périmètres IRIS ne sont pas identiques aux découpages de la nouvelle géographie prioritaire.

Néanmoins, les données à l'échelle IRIS permettent de disposer de données sur l'activité, l'âge et la formation des populations.

L'IRIS Ouest regroupe 2614 habitants (1355 femmes et 1259 hommes).

88.4% de la surface du quartier Prioritaire Arenberg est contenu dans l'IRIS 596320101 Ouest.

Une population plus âgée par rapport à la moyenne de l'EPCI

En 2010, au regard de l'âge des populations, l'IRIS Ouest correspondant au quartier prioritaire Arenberg, se distingue par une part plus importante de populations âgées de plus de 60 ans (23% contre 20% sur l'ensemble de la CAPH).

La tendance est similaire sur l'ensemble de la ville de Wallers (24% contre 20% sur la CAPH).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- La part de population âgée de moins de 14 ans est de 20%.
- La part de population âgée de plus de 75 ans est de 7%.

Un quart des ménages sont composés d'une seule personne

En 2010, 25% des ménages vivant sur l'iris Ouest sont composés d'une seule personne (soit 2 points de moins par rapport à l'agglomération et à la commune de Wallers).

Cet iris concentre une part plus élevée de couples sans enfants (4 points de plus par rapport à l'agglomération).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- La part de ménages d'une personne est de 30.5%.
- La part des couples avec enfants est de 31.1%
- La part des couples sans enfants est de 25.9%
- La part de familles monoparentales est de 10%.

REPARTITION DE LA POPULATION SELON LES AGES

	Arenberg - Iris Ouest	Ville de Wallers	CAPH
0-14 ans	473 (18%)	1061 (19%)	33155 (21%)
15 - 29 ans	470 (18%)	1059 (19%)	29727 (19%)
30-44 ans	522 (20%)	1040 (19%)	30857 (20%)
45-59 ans	540 (21%)	1065 (19%)	31343 (20%)
60-74 ans	401 (15%)	823 (15%)	19155 (12%)
75 ans et plus	208 (8%)	527 (9%)	12793 (8%)
Nombre total d'habitants	2614 (100%)	5575 (100%)	157029 (100%)

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

REPARTITION DES MENAGES SELON LA COMPOSITION FAMILIALE

Territoire	Arenberg - Iris Ouest	Ville de Wallers	CAPH
Ménages 1 personne	267 (25%)	606 (27%)	15806 (27%)
Ménages Couples sans enfant	318 (30%)	623 (28%)	14765 (26%)
Ménages Couple avec enfant(s)	339 (32%)	704 (32%)	19371 (34%)
Ménages familles monoparentales	116 (11%)	236 (11%)	6235 (11%)
Ménages Autres sans famille	12 (1%)	40 (2%)	1391 (2%)
Nombre de Ménages	1051 (100%)	2210 (100%)	57568 (100%)

Source : INSEE recensement 2010.

TAUX D'ACTIVITE DES 15-64 ANS

Territoire	Nombre d'actifs femmes âgées de 15 à 64 ans	Taux femmes (en %)	Nombre d'actifs hommes âgés de 15 à 64 ans	Taux hommes (en %)
Arenberg - Iris Ouest	548	63,7%	643	75,9%
Ville de Wallers	1001	55,7%	1242	73,4%
CAPH	29470	58,1%	36820	74,2%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Un taux d'activité supérieur à la moyenne communale et de l'EPCI

En 2010, 63.7% des femmes de 15 à 64 ans sur l'IRIS observé sont présentes sur le marché du travail, ce taux est supérieur de 5.6 points à la moyenne de l'agglomération, et de 8% à l'ensemble de la ville de Wallers.

Concernant le taux d'activité masculin, 75.9% des hommes sont présents sur le marché du travail (contre 73.4% sur la ville de Wallers et 74.2% sur la CAPH).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- Le taux d'activité féminin est de 62.1%.
- Le taux d'activité masculin est de 73.9%

TAUX D'EMPLOI DES 15- 64 ANS (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes en emploi (15-64 ans)	%	Nombre d'hommes en emploi (15-64 ans)	%
Arenberg - Iris Ouest	474	55,1%	581	68,6%
Ville de Wallers	848	47,2%	1073	63,5%
CAPH	23788	46,9%	30592	61,7%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Un taux d'emploi particulièrement élevé par comparaison au reste de la CAPH

En 2010, 55.1% des femmes de 15 à 64 ans vivant sur l'IRIS sont en emploi (contre 47.2% sur la commune de Wallers et 46.9 % sur l'agglomération, soit 8 points de plus).

Le taux d'emploi masculin suit les mêmes tendances (68.6% des hommes de 15 à 64 ans sont en emploi contre 63.5% sur Wallers et 61.7% sur la CAPH).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- Le taux d'emploi féminin est de 52%.
- Le taux d'emploi masculin est de 62.9%.

TAUX D'EMPLOI DES 15- 24 ANS (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes en emploi (15-24 ans)	%	Nombre d'hommes en emploi (15-24 ans)	%
Arenberg - Iris Ouest	42	26,7%	57	38,4%
Ville de Wallers	74	20,4%	108	32,4%
CAPH	2304	23,0%	3102	30,6%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Un taux d'emploi des jeunes supérieur à la moyenne communale et de l'EPCI

En 2010, 26.7% des femmes et 38.4% des hommes âgés de 15 à 24 ans et résidant sur l'iris Ouest Arenberg sont en emploi.

Ces proportions sont supérieures à la moyenne de la commune de Wallers (respectivement +6.3 points pour les femmes et +6 points pour les hommes) mais également supérieures à la moyenne de l'EPCI (respectivement + 3.7 points et + 7.8 points).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- Le taux d'emploi féminin est de 25%.
- Le taux d'emploi masculin est de 30.6%.

TAUX DE CHOMAGE (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de chômeurs femmes (15- 64 ans)	%	Nombre de chômeurs hommes (15- 64 ans)	%
Arenberg - Iris Ouest	74	13,5%	62	9,6%
Ville de Wallers	154	15,3%	169	13,6%
CAPH	5682	19,3%	6227	16,9%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

PART DES NON DIPLOMES PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes non diplômées	%	Nombre d'hommes non diplômés	%
Arenberg - Iris Ouest	189	18,6%	140	15,2%
Ville de Wallers	555	25,6%	376	20,0%
CAPH	15350	25,9%	10975	21,0%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

PART DES HAUTS NIVEAUX DE FORMATION PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	%	Nombre d'hommes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	%
Arenberg - Iris Ouest	69	6,8%	79	8,6%
Ville de Wallers	102	4,7%	109	5,8%
CAPH	3309	5,6%	3408	6,5%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Un taux de chômage nettement plus faible

L'IRIS Ouest se distingue également par un taux de chômage plus faible par comparaison à l'ensemble de la CAPH : 13.5% des femmes de 15 à 64 ans présentes sur le marché du travail sont à la recherche d'un emploi contre 19.3% sur l'ensemble de la CAPH.

La tendance est similaire concernant le taux de chômage masculin (9.6% sur l'IRIS observé, contre 13.6% sur la commune de Wallers et 16.9% sur la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- Le taux de chômage des femmes est de 16.2%.
- Le taux de chômage des hommes est de 14.8%.

Des populations plus diplômées que sur le reste de la CAPH

En 2010, 18.6% des femmes de 15 ans ou plus ayant achevé leur scolarité et vivant sur l'IRIS Ouest sont sans diplôme.

Ce taux est inférieur de 7.3 points à l'ensemble de l'agglomération et de 7 points à la moyenne sur la commune de Wallers.

La tendance est similaire pour les hommes non diplômés (15.2% sur l'IRIS, contre 20% sur la commune, 21% sur l'agglomération).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- 21.7% des femmes sont titulaires d'aucun diplôme,
- 18.4% des hommes sont titulaires d'aucun diplôme.

Une part plus importante de hauts niveaux de formation

En 2010, 6.8% des femmes de 15 ans et plus ayant achevé leur scolarité sur l'IRIS Ouest sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long (contre 4.7% sur la Wallers et 5.6% sur l'agglomération).

8.6% des hommes de l'iris observé ont un haut niveau de formation contre 6.5% à l'échelle de la CAPH.

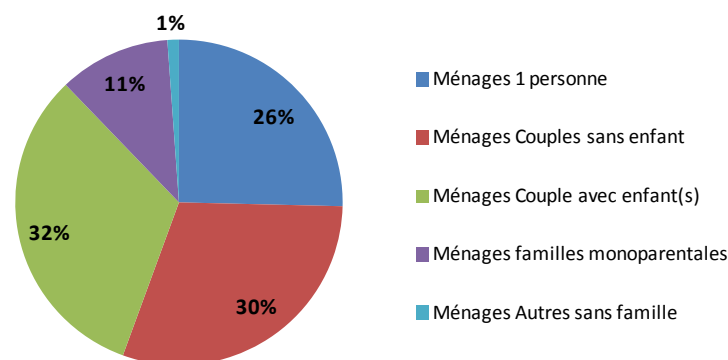
Sur l'iris Ouest, la population est plus souvent diplômée que sur le reste de l'agglomération mais il ne s'agit pas forcément de hauts niveaux de formation.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

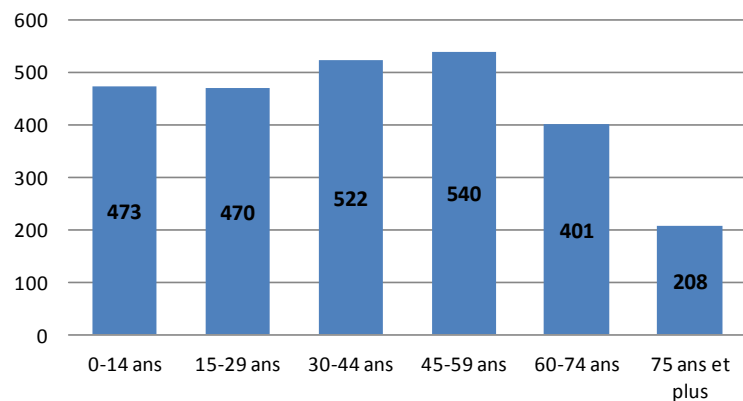
- 8.7% des femmes sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long.
- 10.6% des hommes sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long.

V.3. EN GUISE DE SYNTHÈSE, NOUS RETENONS SUR LE QUARTIER ARENBERG

Répartition des ménages de l'iris Arenberg selon la composition familiale en 2010



Répartition de la population selon l'âge en 2010



- Un quartier qui apparaît plus préservé par comparaison aux autres sites retenus en géographie prioritaire, avec des moyennes fréquemment supérieures à l'ensemble de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.
- La part des bas revenus est la plus faible des 10 sites retenus en politique de la ville.
- Le revenu médian sur le site est un des plus élevés des 10 sites (10500 euros)

Mais aussi, en tendance, à l'échelle des IRIS :

- Une population plus âgée par comparaison aux autres iris observés (23% de plus de 60 ans, contre 23% sur l'EPCI)
- Une proportion de ménages composés d'une personne seule légèrement plus faible (25% contre 27% sur la CAPH)
- Des taux d'activité et d'emploi parmi les plus élevés (55% des femmes et 68% des hommes en emploi)
- De faibles taux de chômage (13.5% chez les femmes et 9.6% chez les hommes) par rapport aux autres sites observés.
- Une population plus diplômée sur l'iris Arenberg que sur les autres sites observés.

VI. LES ENJEUX SOCIAUX DU SITE

Remarque méthodologique

Cette partie qualitative présente un regard croisé sur les populations du quartier politique de la ville par les acteurs rencontrés en entretiens : les élus et services de la commune, les chefs de projet politique de la ville, les travailleurs sociaux du département (assistantes sociales, équipes PMI et cadres thématiques) et les bailleurs sociaux.

Sans être nécessairement agrémenté par des effectifs ou des données statistiques, il s'agit de **mettre en exergue les éléments saillants qui – du point de vue qualitatif des acteurs de terrain- caractérisent le territoire** par comparaison à d'autres territoires/quartiers sur lesquels ils peuvent être amenés à travailler. Cet exercice permet de poser, sous un angle qualitatif les enjeux sociaux du territoire retenu en géographie prioritaire.

Nous faisons le choix, sans les hiérarchiser, de rendre compte des points de vue entendus...

Sur le quartier et la population de Wallers Arenberg

« Des familles en grandes difficultés »

« Une population de familles étrangères avec une sociologie maghrébine où fonctionnent des solidarités importantes ».

« Une population dans le remerciement et non inscrit dans une culture de sollicitation des aides »

« Une bonne mobilisation des familles avec une collaboration des familles ».

« A titre de comparaison sur Wallers - centre ville, c'est autre chose : nous n'avons pas les mêmes demandes que sur le quartier Wallers Arenberg. Au centre ville la population est plus en demande de dispositifs »

Sur l'offre d'équipement et services

« Des manques sur tout ce qui est petits commerces »

« Le constat **de freins à la mobilité** et la présence de beaucoup de familles sans permis et sans voiture » « Deux lignes de bus passent à Wallers. On est content de l'existence de ces lignes, mais les horaires sont dépassés »

« On a un projet d'épicerie sociale et solidaire aussi ».

« L'ancienne mairie annexe est devenue un bureau de vote. On aimerait en faire une maison de quartier avec des animations...un lieu de rassemblement des habitants. »

« Le souhait de la ville est de redynamiser les **commerces et les professions libérales**. On a un gros déficit de médecins...on doit avoir 13 médecins sur Wallers et un sur Arenberg ! »

Sur l'éducation et la jeunesse

« Pour nous le plus important c'est ce qui tourne autour du groupe scolaire du Bosquet, ça reste une école avec des difficultés, ça faisait partie du réseau prioritaire du collège. Le collège en est sorti mais l'école a toujours des soucis particuliers. Il y a des **familles en rupture avec le système éducatif**. »

« L'école est stigmatisée avec les familles qui fuient l'école du Bosquet pour celle du centre ville.

« Il n'y a pas de gros problèmes d'absentéisme, mais **un niveau d'apprentissage très faible** »

« Des difficultés liées à la Barrière de la langue, mais pas de conflits entre l'école et les familles »

« De façon générale, le souhait de la ville est de réussir à toucher la jeunesse, notamment les **15 – 25 ans qui échappent au centre de loisirs** et qui sont désœuvrés. »

« On n'a **pas de DRE** (Dispositif de Réussite Educative), il y en a sur Denain, Raismes, Haveluy, Douchy-les-Mines et Escaudain...et la sentinelle, mais pas ici. C'est un outil qui pourrait être mutualisé ».

Des besoins exprimés de locaux sur le quartier

« Les locaux sont partagés entre la consultation PMI et une permanence sociale sur place avec le RAM (RIPESE) relais intercommunal Petite enfance Scarpe Escaut. Les Locaux partagés sont vétustes et non adaptés »

« C'est le seul territoire où l'on a un problème de locaux »

Sur la parentalité

« Heureusement qu'il y a la consultation sur place. La consultation PMI hebdomadaire au cœur de la cite existe depuis très longtemps avec une adhésion des familles et beaucoup d'accompagnement autour de la parentalité »

« Ils sont isolés et c'est une consultation (PMI) très familiale avec parfois des échanges de savoir faire en salle d'attente »

Un besoin en petite enfance et enfance type Lieu d'Accueil et de Loisirs de Proximité : « A Wallers, il y a une crèche petite enfance privée interentreprises et la ville y achète des places, cette crèche est située entre Wallers et Arenberg ».

Sur la sécurité et la tranquillité

« On a un commissariat de police débordé mais on n'a pas de police municipale »

« On a eu une vague d'incendies sur le hameau, donc on a une forte demande des habitants. »

« Il y a eu une réflexion avec d'autres maires sur un agent de médiation, de prévention... de type « police intercommunale ».. ça reste à définir mais quelqu'un qui pourrait faire du lien entre les quartiers... A la base, surtout sur la sécurité »

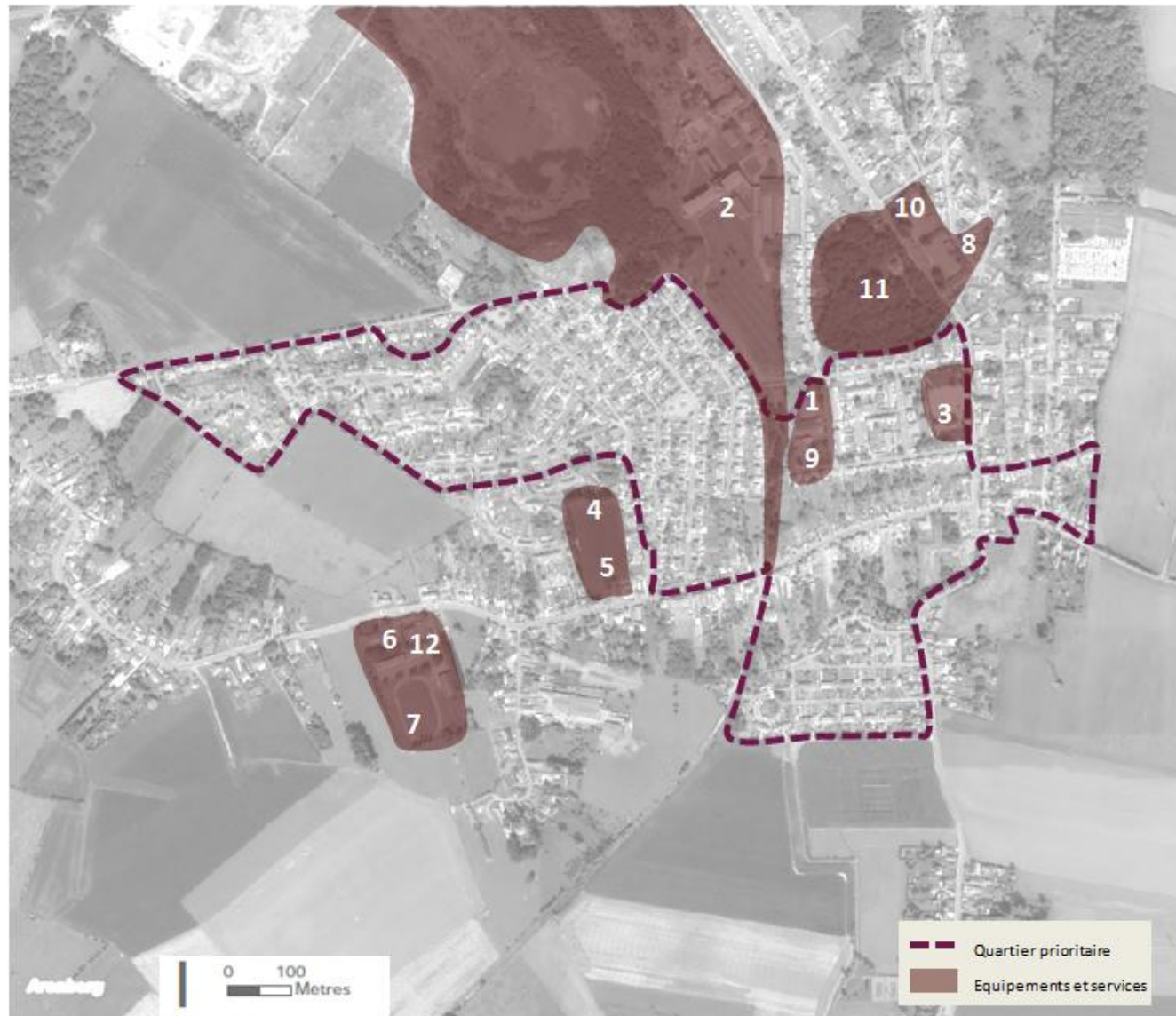
Du point de vue des bailleurs sociaux :

Maisons et Cités identifie des enjeux sur son patrimoine sur le quartier prioritaire Arenberg :

- Un **enjeu de peuplement sur le patrimoine Maisons et Cités** avec la présence encore importante d'ayants droit sur le quartier prioritaire.
- Des troubles de voisinage sont mis en avant et résultent parfois de défaut d'entretien des jardins.

VII. LES RESSOURCES MOBILISABLES SUR LE QUARTIER

VII.1. LES EQUIPEMENTS ET SERVICES



Les équipements et services dans le site et ses abords :

1. Salle des fêtes d'Arenberg
2. Site minier
3. PMI, pharmacie Carmi, cabinet médical,
4. Stade
5. Salle polyvalente / Club de musculation
6. Ancienne école Henri Matisse
7. Terrain de foot et piste d'athlétisme
8. Ecole du Bosquet
9. Ancienne école ménagère: « Club coupe et couture » et local inter-associatif
10. Maison de la solidarité
11. Centre socio-culturel le Bosquet, appelé aussi « Le château ». Utilisé comme salle de réception et salle de réunion pour diverses associations sociales et d'insertion
12. Crèche interentreprises Gabin et les Petits Lutins

Les entretiens réalisés avec les communes de Wallers et Raismes ont permis de localiser les équipements sur le site et ses abords.

Au regard de la carte ci-dessus, **le quartier prioritaire Arenberg dispose des équipements et services suivants :**

- La salle des fêtes d'Arenberg, d'une capacité maximum de 300 personnes avec 340 m² dédiés.
- L'ancienne école ménagère,
- Les équipements et services médicaux avec l'ancien cabinet médical et la pharmacie Carmi,
- Le centre de Protection Maternelle et Infantile qui accueille les familles une fois tous les 15 jours,
- Le RIPESE : Relais Intercommunal de la Petite Enfance Scarpe-Escaut, qui informe les parents sur les modes de garde, ainsi que les assistantes maternelles.

« C'est pour mettre les parents en lien avec les crèches et les nounous. On organise avec eux des ateliers de motricité avec les nounous et les enfants. »

Il apparaît que **la majorité des équipements sont localisés en périphérie du site :**

- Les équipements sportifs
- Le groupe scolaire du Bosquet
- La crèche interentreprises Gabin et les petits lutins, qui dispose de 20 places
- Le site minier
- La maison de la solidarité Jacqueline Boutier qui accueille diverses associations
- Le centre socio-culturel, appelé aussi « le château ». Une pièce de 44 m² sert de salle de réception avec une capacité d'accueil de 40 personnes.



Le centre socio-culturel
« Le château »

« Le site minier avec le site de l'école primaire et l'école maternelle du Bosquet est très important pour nous. C'est un groupe scolaire. »

« Actuellement, on a aussi la maison de la solidarité Jacqueline Boutier. On y retrouve la médecine du travail, les restos du cœur, des permanences, l'aide à la mémoire pour les personnes âgées. »

« Le Château, c'est le centre socio culturel, mais il n'en a que le nom. Il n'y a presque plus de permanences d'associations. En fait, c'est une salle de réception qui se loue pour des baptêmes. Avant il y avait un atelier langue française réalisé par une association dont le nom est « alternative ».... »

Lors des entretiens, **le manque de commerces a également été pointé sur le site :**

« En termes de commerces, il n'y a plus qu'une boulangerie, ...la seconde a fermé. On avait un proximi mais il a fermé aussi. Il reste un fleuriste, une espèce de kebab ou d'épicerie, il vend des fruits et légumes sur la place Casimir Perier. C'est un local qui ouvre et ferme, ça ne fait que ça....un petit multi services, avec qui on est en contentieux pour des petits problèmes sur les normes d'hygiène. Le café le puits numéro 3 sur la place, le garage du marais à côté. Il doit y avoir des artisans aussi... sans enseignes....Et un camion itinérant sur rendez vous pour toiler les toutous. »

Liste des équipements en quartier vécu à Wallers

La CAPH et les communes concernées ont établi un listing des équipements à inscrire dans le cadre des quartiers vécus au titre de la politique de la Ville. Les quartiers vécus ne sont pas délimités géographiquement. Ils correspondent aux usages des habitants et aux lieux qu'ils fréquentent. Ils permettent aux acteurs situés hors du quartier prioritaire de bénéficier de crédits spécifiques si son action impacte majoritairement les habitants de ce quartier.

Equipements situés dans le quartier prioritaire :

- Salle des Fêtes d'Arenberg : lieu de rassemblement (manifestations communales, vœux du Maire, fêtes des écoles, fêtes des centres de loisirs...) et un lieu à vocation culturelle (pièces de théâtre, diffusions de films, expositions, etc..)
- Bibliothèque d'Arenberg spécifiquement dédiée aux familles et aux jeunes du hameau d'Arenberg
- Terrains de Pétanque sur la place Casimir Perier et à l'arrière du LEP
- PMI et RIPESE, Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe Escaut.
- Au LEP : Club coupe et couture et Local interassociatif (associations sportives et caritatives, restos du cœur)

Equipements situés aux abords du quartier prioritaire et fréquentés par les habitants du quartier prioritaire :

- Site Minier : itinéraire et équipement culturel
- La crèche interentreprises Gabin et les Petits Lutins
- Ecole du Bosquet : Primaire et Maternelle
- Equipements de loisirs et sportifs :
 - o Centre Socio Culturel du Bosquet, aussi appelé « le Château », utilisé comme salle de réception et salle de réunion pour diverses associations sociales et d'insertion et entouré d'un parc boisé de 3 hectares

- o Salle polyvalente d'Arenberg (Club de musculation)
- o Terrain de foot derrière la salle polyvalente (entraînements du club de Wallers) avec des vestiaires
- o Terrain de foot derrière l'ancienne école Henri Matisse (entraînements du club de Wallers) et piste d'athlétisme
- o City stade
- o Salle de sport de Bellaing, utilisée par les élèves de l'école du Bosquet
- o Trouée d'Arenberg / Mare à Goriaux / Forêt de Raismes Saint Amand Wallers/ Stèle de Jean Stablinski/ Etangs du Remprez (pêche, sports, détente)
- o Mini-Golf rue Blanqui

Equipements situés au centre-bourg et fréquentés aussi par les habitants du quartier prioritaire :

- Mairie, rue Marcel Danna
- Centre de Loisirs sans Hébergement centre-ville de Wallers
- Ecole de musique, centre-ville de Wallers
- Collège de Wallers
- Ecole du Centre Cyber base de Wallers
- Equipements sportifs :
 - o Salle Pierre Durot (club de hand, futsal, élèves du collège, enfants des CLSH, diverses associations sportives...)
 - o Stade des présidents Cachera et vestiaires du foot
 - o Dojo Jean Delvoye
 - o Salle de Sports Pont de Pierre
 - o Terrains de tennis rue Blanqui

VII.2. REGARD SUR LA PLACE DES HABITANTS ET LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 crée les conseils citoyens.

Sur la base d'un cadre de référence existant, la mise en place de « conseils citoyens » dans l'ensemble des quartiers prioritaires permettra de :

- Conforter les dynamiques citoyennes existantes,
- Garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

La ville de Wallers dispose d'un club communal de couture et d'associations de quartier : le club de musculation, l'association de promotion et de protection du patrimoine de la ville (sur Arenberg), les bourlingueurs (association de randonnée), etc.

Des comités de quartier ont été mis en place à l'initiative de la municipalité. Des réunions sont organisées une fois par an.

L'objectif est d'avoir un référent de quartier sur chaque quartier.

La volonté de la commune serait que les habitants portent ces réunions.

Du point de vue de la ville, ces pratiques méritent d'être dynamisées.

VIII. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

Que retenir ?	
- Un site composé pour l'essentiel de cités minières : Maisons & Cités et SIA Habitat - Une « homogénéité » du quartier « minier » au-delà de la diversité des typologies des bâtis des cités - Une partie du site sur Bellaing : du patrimoine de SIA + Maisons & Cités - Le site le moins fragilisé de l'ensemble des sites de la CAPH au regard du revenu médian (10 500 €) et des autres indicateurs sociaux.	
Les atouts- Points forts	Les points de vigilance
- L'accroche autour du site emblématique de la fosse Arenberg - Le projet Créative Mines, locomotive pour le site au Nord - L'environnement et la qualité paysagère des cités - La qualité du cadre de vie - Une qualité patrimoniale des cités et des bâtiments classés - Un site avec de nombreux projets : une dynamique positive en marche, une étude tourisme en cours, etc. - Sous l'angle du logement : un site où la réhabilitation est bien engagée.	- Peu de commerces (café, pharmacie) - Des équipements publics non fonctionnels et à réhabiliter. - Une offre en services de proximité limitée (accès aux soins, etc.) - L'accessibilité du site qui reste excentré du centre ville de Wallers - La cité de Bellaing, au Sud du site, enclavée et tournée sur elle même - L'école du Bosquet : un enjeu à travailler - Des enjeux liés à la tranquillité publique - Un nombre encore important d'ayants droit sur la cité du nouveau monde - Une problématique d'entretien des jardins au cœur de la cité du nouveau monde qui génère des conflits de voisinage.
Enjeux stratégiques pour le site	
- Veiller à l'articulation entre le schéma de développement urbain autour du site minier et la partie résidentielle d'Arenberg : attention aux risques de juxtapositions de projets sans articulation et maillage. - Repenser le schéma d'équipements et de services globalement sur le site pour répondre aux besoins non couverts et à venir. - Se saisir des opportunités patrimoniales pour refondre le projet d'équipements globalement (en intégrant à la réflexion, les projets sur l'école et l'offre petite enfance/enfance). - Imaginer des passerelles fonctionnelles entre le schéma d'équipements et de services du « village » et « le projet pédagogique Créative mines ». - Prolonger le schéma d'aménagement paysager dans le prolongement du projet urbain du nord : Maillage des espaces publics, valorisation des placettes, etc. - Renforcer les politiques de droit commun sur l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle, - Mutualiser les moyens d'accompagnement social des familles (alphabétisation, formation, médiation)	